ISSN 0024-7650

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Plus efficace que le bulletin de vote, LA LUTTE !

M 6189 - 1342 - 9,00 F

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1342 - 25 mars 1994 - prix : 9 F

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Plus efficace que le bulletin de vote : LA LUTTE !

Au lendemain du premier tour des élections cantonales, la presse a fait remarquer que tous les partis, de la droite à la gauche, sont contents.

Cependant, les plus contents sont certainement ceux de la majorité gouvernementale. En effet, ils craignaient fort, après un an d'exercice du pouvoir avec les résultats que l'on sait dans le domaine de l'économie, des fermetures d'entreprises, du chômage, du recul des acquis sociaux, que nombre d'électeurs se détournent d'eux.

Et, après ce premier tour, on comprend que Balladur et ses complices aient poussé un ouf de soulagement : ils n'ont pas été désavoués par leur électorat. Le leur, car à eux tous réunis, ils sont loin d'avoir obtenu la majorité des suffrages exprimés. Mais enfin, quand même, Pasqua, Chirac, Giscard et surtout Balladur qui commençait à être critiqué dans son propre camp, sont bien contents. Mais leur électorat, ce sont les gens de droite, la bourgeoisie grande et petite.

Et ceux-là n'ont aucune raison de ne pas être satisfaits du gouvernement Balladur.

Le chômage augmente, certes, mais les bénéfices aussi, alors de quoi se plaindraient commerçants, médecins, avocats, pharmaciens, petits et gros industriels ? L'économie régresse, mais les cours de la Bourse s'envolent, alors de quoi se plaindraient les financiers ? Les acquis sociaux des travailleurs diminuent, mais les impôts sur le revenu des plus riches aussi, alors pourquoi ces derniers ne voteraient-ils pas pour leurs bienfaiteurs ?

Et le gouvernement et la presse de dire que, malgré toutes les manifestations de mécontentement des ouvriers, des pêcheurs, des étudiants, des jeunes, la droite maintient sa cote. Alors pourquoi se gêner puisque tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes pourris !

Le problème, c'est que les travailleurs, qui sont minoritaires sur le plan électoral, sont beaucoup plus forts que la droite dans les luttes.

Ils ne le sont pas toujours, car déçus et démoralisés, en premier lieu par les hommes politiques de gauche (qui ont mené la même politique propatronale que la droite en ne la recouvrant même pas d'un autre vocabulaire), ils ne se servent pas toujours de leur force.

Mais 500 000 travailleurs en lutte, en grève ou en manifestation, s'il ne s'agit pas de grèves ou de manifestations sans lendemain, ont bien plus de poids que le même nombre d'électeurs.

La preuve ? C'est que moins de 500 000 manifestants ont obligé Balladur à vider de tout contenu son décret sur le SMIC-jeunes alors que 200 parlementaires, représentant des millions d'électeurs, n'auraient pas pu le faire.

Une grande partie des jeunes qui ont manifesté n'avaient même pas le droit de vote ou bien ne s'en servaient pas. Il ne faut pas oublier non plus que la classe ouvrière est systématiquement sous-représentée dans les élections. Trois millions de travailleurs qui ont le droit de se faire exploiter, de suer des profits pour le patronat, de payer des cotisations sociales et des impôts, n'ont pas le droit de vote. Ce sont les travailleurs dits "étrangers". Pourtant on ne s'occupe pas de la nationalité des propriétaires de banques et d'entreprises qui ont les moyens de s'acheter des journaux, des chaînes de télé et d'agir sur l'opinion bien plus efficacement qu'avec un simple bulletin de vote.

Alors, nous les travailleurs, nous devons savoir que ce ne sont pas les élections qui nous protégeront ni du chômage, ni des bas salaires, ni de la montée de l'extrême droite fascisante.

Ce qui nous protégera et ce qui nous permettra d'imposer notre droit à la vie, du travail et des salaires décents pour tous, jeunes ou vieux, c'est nos luttes.

Oui, Balladur et consorts sont soulagés par le résultat électoral, mais nous pouvons faire en sorte qu'ils continuent à craindre ce qui se passera demain dans les rues et dans les entreprises du pays.

La crise économique pèse sur nous, certes, mais l'explosion sociale est devant eux et leur pétera à la figure avant qu'il soit longtemps.

Contrat d'Insertion Professionnelle

"Le gouvernement ne bougera plus" clamait Michel Giraud, ministre du Travail, à propos du CIP, jeudi 17 mars... Le lendemain, il annonçait une troisième mouture de son projet de "SMIC-jeunes", présentée comme un "assouplissement" à discuter avec les organisations syndicales conviées à une rencontre paritaire. Entre temps, les manifestations des jeunes, dans la plupart des grandes villes de province ainsi qu'à Paris, avaient fait leur effet...

LO

LE GOUVERNEMENT DOIT RETIRER SON PROJET !

Le projet initial du gouvernement n'est certes pas mis au placard. Mais Balladur et Michel Giraud sont quand même contraints de l'amender, de faire mille contorsions pour tenter d'apaiser la colère que son contenu soulève parmi les jeunes et les moins jeunes, les travailleurs actuels ou futurs. Sans succès. Car ils ont beau tempêter (*"Cette semaine cela a ressemblé à Verdun et, comme à Verdun, trop c'est trop ! J'ai passé ce matin une heure avec le Premier ministre et nous en sommes convenus : ça suffit !"* lançait un Michel Giraud excédé par les manifestations), leur projet soulève toujours autant d'indignation.

Moins que le SMIC, c'est moins que rien

Selon la dernière version publiée au *Journal Officiel*, le Contrat d'Insertion Professionnelle prévoit, pour le jeune concerné, que *"80% du temps de travail sont consacrés aux activités exclusivement productives"* et qu'une durée *"au moins égale à 20% du temps de travail* (est) *consacrée à dès actions de formation pratique dans l'entreprise et effectuée sous la direction d'un tuteur"*. En ce qui concerne le salaire du jeune en CIP, s'il est diplômé (du CAP au Bac+2) et répond à des critères bien précis (inscrit au chômage depuis au moins 6 mois), sa rémunération sera au moins égale à 80% du salaire minimum fixé par la convention collective et ne pourra être inférieure au SMIC. En revanche, tous les jeunes non qualifiés seront payés à 80% du SMIC. Cela reste inchangé. C'est ce qui s'appelle se moquer du monde, sans compter que la formation, le "tutorat" dont parle le texte, a toutes les chances d'être largement bidon.

Le patronat jamais content

Tel qu'il est, le projet apparaît donc comme tout à fait favorable au patronat. Et pourtant, Michel Giraud ne fait pas l'unanimité chez les patrons. Mais il est vrai qu'à leurs yeux, le "SMIC-jeunes", après les reculs du gouvernement et les remodelages successifs, a perdu en grande partie son attrait. Certains vont même jusqu'à dire, comme le PDG de Strafor-Facom, que l'arsenal de possibilités pour abaisser le coût du travail était déjà suffisamment fourni pour qu'on ne vienne pas créer une agitation inopportune avec ce CIP : *"Le CIP est parfaitement inutile car les entreprises disposent déjà d'une multitude de formules d'insertion"* expliquait-il au quotidien économique *La Tribune Desfossés* du 17 mars dernier. Un comble pour Giraud qui croyait leur faire plaisir !

La riposte efficace dépend de nous

Reste que les manifestations du 12 mars puis du 17 mars n'ont donc pas suffi pour que Balladur et Giraud abandonnent leur idée de "SMIC-jeunes". Et ce n'est certainement pas l'attitude des organisations syndicales qui peut les inciter à y renoncer. Le 17 mars, l'ensemble des organisations syndicales appelaient bien les salariés à manifester mais n'appelaient pas à la grève pour permettre de le faire ! Et depuis, elles n'ont appelé à rien de précis, n'ont surtout rien fait qui puisse marquer un pas supplémentaire dans la mobilisation, qui puisse aider à la progression et à l'unification de la riposte nécessaire. Le vendredi 18 mars, les manifestations qui ont eu lieu dans de nombreuses villes ne répondaient pas à des appels nationaux. Celle annoncée pour vendredi 25 mars ne relève, pour l'instant, que de coordinations plus ou moins spontanées.

Les organisations syndicales sont plus avares d'initiatives de lutte contre ce projet anti-ouvrier que de grandes déclarations. La CGT dénonce la dernière mouture du CIP qui *"ne modifie en rien sa nocivité"* et demande l'abrogation des décrets. La CFDT, quant à elle, dit qu'il *"faut éliminer des décrets toute trace conduisant de fait à la mise en place d'un SMIC-jeunes"* et a décidé de déposer un recours devant le Conseil d'Etat, qui permettra peut-être au gouvernement de sauver la face, lui qui ne sait plus comment mettre fin à l'agitation, sans avoir l'air de se dégonfler complètement. Quant à FO, elle aussi, dénonce ce que Marc Blondel appelle le *"CIP mort-né"*. Mais de là à organiser la riposte, il y a un monde !

Quoi d'étonnant alors que Michel Giraud n'ait pas cédé un pouce lors de l'entrevue du 21 mars, avec les organisations syndicales. Pour le faire reculer, la pression des jeunes, des lycéens, de leurs parents, de l'ensemble des travailleurs, a été et sera autrement plus efficace !

Lucienne PLAIN

Un candidat de Lutte Ouvrière à Creil

Notre camarade Roland Szpirko, ouvrier à Chausson-Creil, qui était le seul candidat de *Lutte Ouvrière* dans ces élections cantonales, a recueilli 7,39% des voix dans le canton de Creil-Sud où il se présentait. Le slogan *"un candidat ouvrier pour un canton ouvrier"* a donc rencontré un certain écho dans cette région touchée par le chômage et marquée par la longue lutte des ouvriers de Chausson.

AUSTÉRITÉ POUR LES UNS, RICHESSE POUR LES AUTRES

Au moment où les prévisions indiquent que le chômage au premier semestre 1994 va passer de 12,2% à 12,7%, au moment où les salaires baissent, et où, pour les faire baisser encore plus, on invente le "SMIC-jeunes", tout va-t-il si mal que ça ?

"Le luxe redémarre" annoncent les médias, et LVMH (champagnes, cognacs, parfums, maroquinerie) a fait un bénéfice de 3,6 milliards en 1993, en hausse de 19% sur l'année d'avant. Normal qu'on demande aux travailleurs et aux chômeurs de se priver un peu plus. Il faut bien que les autres en profitent !

TAPIE, L'HOMME QUI EN A MIS À GAUCHE

Bernard Tapie divorce d'avec le Crédit Lyonnais. Son ardoise qui serait de 400 millions pourra être effacée moyennant des prises de garanties sur ses entreprises, son hôtel particulier parisien, ses collections de tableaux, son yacht, etc.

Pourquoi se fâcher quand on peut rester bons amis ? Si vous n'arrivez pas à payer votre crédit voiture ou votre crédit logement, essayez donc avec votre banque...

LES "CASSEURS" ET LES SMIC-MAC DE PASQUA

AFP

"Les manifestations dégénèrent". **Tel *Le Figaro* du mardi 22 mars, les journaux insistent dans leurs reportages sur le moindre jet de pierre. Cela n'a rien d'étonnant : le spectaculaire fait vendre. Et pour ceux qui soutiennent le gouvernement, cela permet d'essayer de déconsidérer un mouvement regardé avec sympathie par la population.**

Attirer l'attention sur quelques vitres brisées, il n'y a rien de tel pour la détourner des vrais responsables d'une situation qui fait descendre des centaines de milliers de jeunes dans la rue. Surtout quand (et, sur cela, la presse se fait discrète) les autorités font tout, précisément, pour que les manifestations "dégénèrent".

Il y a probablement eu des jeunes pour attirer par quelque violence l'attention sur leur cause, voire des loubards profitant des circonstances pour se livrer à de la récupération individuelle. Mais il est manifeste aussi que les centaines de policiers en civil, dont la présence a été officiellement annoncée, n'étaient pas là pour jouer les paisibles manifestants.

Policiers casseurs et CRS provocants

C'est tellement évident que des journaux ont rapporté - tel *Libération* - des réflexions d'inspecteurs trouvant que tel ou tel indicateur *"comme toujours en fait trop, et qu'il faudra aller le récupérer au dépôt"*. Quant à la police en tenue, la manière dont elle a été utilisée montre bien quels buts poursuivait le ministre de l'Intérieur.

Le jeudi 17, à Paris, tout le long du parcours de la manifestation commune jeunes-syndicats, des centaines, sinon des milliers de CRS collaient littéralement aux manifestants. Cette présence policière massive ne pouvait avoir qu'un seul résultat : provoquer la colère des manifestants. En province, il en alla de même et l'on vit à la télévision les mêmes scènes de quelques jeunes lançant des pierres, de tirs de grenades lacrymogènes ne faisant pas dans le détail, des jeunes plus nombreux encore répliquant, tandis que les policiers s'acharnaient sur des manifestants à terre, parfois déjà menottés.

Pasqua voulait une moisson de "coupables". Il l'eut. Convoquant la presse, il dénonça les *"voyous et les délinquants"*, agitant le spectre – à la veille d'un scrutin, une aubaine ! – d'un *"millier d'éléments incontrôlés venus pour casser et piller"* depuis leurs lointaines banlieues. Que cela ait été efficace auprès de certains électeurs, c'est possible. Mais les jeunes n'en ont pas été dupes. Et ils l'ont montré à Lyon et à Nantes en retournant manifester contre ce déni de justice qu'est la comparution en flagrant délit de jeunes, criant souvent leur innocence, et auxquels les juges ont infligé jusqu'à six mois de prison ferme !

Des *"casseurs"*, ces jeunes ? Le mensonge est si gros que même des journaux proches du gouvernement, tel *Le Figaro*, ont reconnu qu'à Lyon, par exemple, *"une trentaine de jeunes ont été appréhendés* (et qu')*il ne s'agit pas de loubards (...), mais de lycéens de moins de 18 ans, fréquentant des établissements sans histoire"*.

Eh oui, ceux que provoquent les CRS et que condamnent les juges sont des jeunes comme les autres. Comme ces millions de jeunes que menace directement le CIP et qui ne veulent pas se laisser faire sans réagir. Des jeunes qui voient bien que les vrais "casseurs" sont ces riches qui s'enrichissent quand la majorité des travailleurs s'appauvrit, et cela avec l'aide de ce gouvernement comme de ses prédécesseurs. Les "casseurs" en grand, ce sont les patrons qui licencient les parents et sous-payent leurs enfants !

P. L.

LES

Nantes

Dès le jeudi après-midi, quelques centaines de lycéens du Technique manifestaient déjà dans les rues de Nantes, mais le gros de la manifestation a commencé à se rassembler vers 17 h, place du Commerce.

Plusieurs milliers de personnes, 8 000 selon la presse, des jeunes des lycées techniques, étudiants, chômeurs, mélangés aux délégations syndicales et ouvrières, ont défilé dans le calme.

Mais, dès 19 h, des incidents éclataient à la préfecture, point d'arrivée de la manifestation. Quelques jeunes ont jeté des canettes de bière et des pierres en direction des forces de police. Celles-ci ont riposté immédiatement par des tirs de grenades lacrymogènes et des charges, provoquant des affrontements qui ont regroupé plusieurs centaines de personnes, jeunes et moins jeunes, réagissant spontanément à la violence policière. Les incidents se sont poursuivis jusqu'à 23 h 30 dans les rues du centre-ville.

Le lendemain, 3 000 jeunes, surtout des lycéens du Technique et des étudiants des IUT, ont bloqué la gare pendant plusieurs heures l'après-midi, après avoir manifesté devant l'Hôtel de police pour demander la libération des quinze personnes arrêtées la veille.

Quatre ont été relâchés, les onze autres inculpés ont été traduits immédiatement en justice à la demande du parquet, en procédure d'urgence, le samedi 19 mars.

Certains ont reconnu des jets de graviers et s'être laissé entraîner par l'ambiance, tel un jeune lycéen, un CES, un SDF et un ancien engagé..., par contre d'autres ont nié toute participation à la manifestation. Il faut dire qu'aucun des interpellés n'a été pris en flagrant délit, mais qu'ils ont été "reconnus" par des policiers.

Un seul a été relaxé. Tous les autres ont été condamnés soit à des amendes de 900 à 5 000 F, ou à des heures de travaux d'intérêt général, et, pour deux d'entre eux, à 4 et 6 mois de prison ferme. Ils ont dix jours pour faire appel.

Un rassemblement de protestation a eu lieu pendant le procès et tous les syndicats et organisations participant au 17 appellent lundi à 17 heures à une nouvelle manifestation pour exiger la relaxe des condamnés.

Angers

Le lundi 14, c'était la rentrée des lycéens. Plusieurs étudiants se sont alors rendus à la porte du principal lycée de la ville, pour appeler les jeunes à se mobiliser contre le CIP. Et ce sont alors plusieurs centaines de lycéens qui ont fait le tour de la ville pour convaincre les élèves des autres lycées de se joindre à eux.

Le lendemain, mardi, plus de deux mille lycéens, venus surtout des lycées techniques, mais aussi des lycées classiques, ont défilé en ville tout l'après-midi. Ils ont occupé la gare et, un moment, l'autoroute Nantes-Paris.

Le jeudi 17 mars, la manifestation syndicale était prévue à 17 h. Mais les jeunes s'étaient donné rendez-vous à 15 h. C'est à plus de 6 000 qu'ils ont défilé pendant deux heures, avant de rejoindre le cortège des syndicats, derrière une banderole qui proclamait : *"Etudiants, lycéens, chômeurs, travailleurs, même galère, même combat !"*. Dès le début de la semaine, un groupe de chômeurs avait en effet rejoint les jeunes qui manifestaient. Tout naturellement les jeunes les ont accueillis, leur donnant la parole dans les AG, et les associant à toutes leurs initiatives. Les slogans et les banderoles ne se limitaient pas à la dénonciation du CIP. Et tout au long de la manifestation, y compris avec les syndicats, les slogans les plus repris affirmaient la nécessité d'une lutte d'ensemble contre le patronat : *"Les patrons licencient, licencions les patrons !"*, *"Non au partage des salaires, oui au partage des profits !"*, *"A travail égal, salaire égal !"*, *"Parents licenciés, enfants sous-payés, ça ne peut plus durer, ça va péter !"*, et même *"Une seule solution, la révolution !"*.

Bien que nombre de jeunes aient abandonné la manifestation pour rentrer chez eux (transports collectifs obligent), ils étaient encore plus de quatre mille aux côtés des quelque deux mille manifestants venus à l'appel des syndicats. Et nombreux sont les manifestants plus âgés qui, à un moment ou un autre, ont tenu à défiler dans le cortège des jeunes, attirés par leur enthousiasme.

Plusieurs centaines de jeunes se sont retrouvés le lendemain pour manifester et préparer les actions de la semaine qui vient. L'objectif est la réussite de la manifestation du vendredi 25 à laquelle appellent les étudiants et lycéens et tous les syndicats.

MANIFESTATIONS EN Pprovince

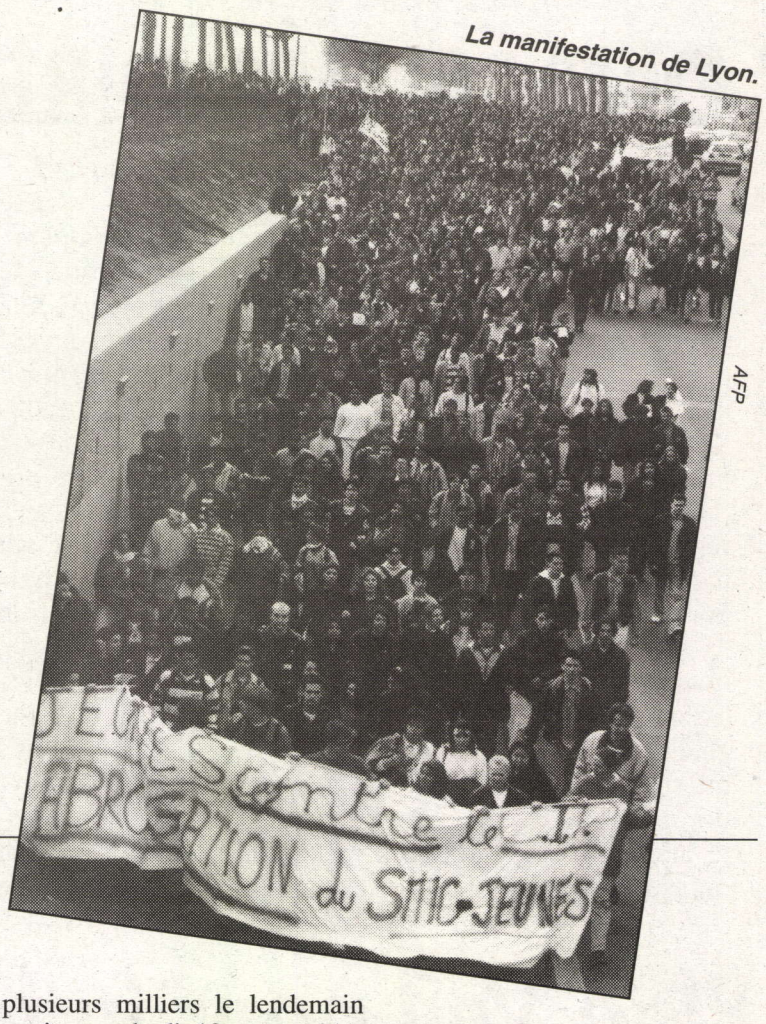

La manifestation de Lyon. AFP

Tours

A Tours, plusieurs centaines de lycéens avaient déjà manifesté spontanément dans les rues de la ville jeudi 10, alors qu'aucun appel local n'avait été lancé.

Le 17, ils se sont retrouvés à plusieurs milliers, largement venus des lycées professionnels et techniques, à deux rassemblements qui, du nord au sud de la ville, ont convergé vers le centre, puis parcouru joyeusement en tous sens les boulevards tout l'après-midi, conspuant Balladur et son SMIC au rabais, acclamant les ouvriers d'un chantier sur leur passage (et réciproquement), huant de loin les quelques CRS en casque et bouclier venus protéger les vitres gigantesques du centre de congrès flambant neuf qui trône au centre ville...

Une partie des jeunes s'est ensuite retrouvée, vers 17 heures, en tête du cortège prévu par l'ensemble des syndicats : 1 500 environ, en majorité CGT, un chiffre un peu supérieur seulement à celui des habituelles manifestations syndicales.

En fait, même si c'était le même jour, on a plutôt assisté à deux manifestations successives et bien différentes dans leur tonalité.

Bordeaux

Des milliers de manifestants ont défilé dans les rues de Bordeaux à l'appel des syndicats le jeudi 17 avril. Rassemblant 6 000 manifestants selon la préfecture, c'était la plus importante des manifestations contre le CIP. Le cortège était surtout constitué de jeunes.

Le cortège syndical s'est dissous à la préfecture, mais un millier de jeunes ont continué à manifester tout l'après-midi, improvisant un itinéraire qui les amena à bloquer le pont de Pierre. Puis 200 d'entre eux se sont de nouveau retrouvés aux abords de la préfecture. Là, les policiers ont chargé et poursuivi des jeunes qui n'avaient manifesté aucune intention belliqueuse.

C'est dans la soirée que les affrontements se sont produits dans le quartier de la Victoire où se terminent traditionnellement les manifestations. Les policiers ont chargé contre les jeunes qui restaient sur la place et qui avaient allumé des feux inoffensifs au milieu de la chaussée. A en juger par le visage tuméfié d'un manifestant publié par le journal *Sud-Ouest* lundi 21 mars, les flics n'y sont pas allés de main morte. au cours d'une conférence de presse organisée par un syndicaliste de la SNPE, dix jeunes interpellés ont dénoncé les brutalités policières, les insultes et les menaces dont ils ont été victimes.

Six jeunes interpellés passeront en correctionnelle le 6 avril. Un comité de soutien s'est constitué et des plaintes pour coups et blessures vont être déposées contre la police.

Lyon

A Lyon, les manifestations lycéennes contre le CIP n'ont commencé que le jeudi 17 mars à cause des vacances scolaires. Mais ce jour-là, beaucoup se sont mis en grève dès le matin, et ils étaient plusieurs milliers à manifester toute la journée, avant de rejoindre la manifestation syndicale à 17 heures.

Au moment de la dispersion, il a suffi de quelques insultes et quelques cailloux pour que les CRS répliquent immédiatement par des tirs de grenades lacrymogènes, à peine les sommations faites, et alors que des milliers de jeunes arrivaient tout juste devant la préfecture.

Cette dispersion musclée par la police, les affrontements qui ont suivi et l'arrestation de prétendus "casseurs" ont largement indigné les lycéens.

Du coup, ils étaient à nouveau plusieurs milliers le lendemain matin, vendredi 18, rassemblés dès 10 heures.

Après avoir fait le tour de quelques lycées du centre ville, les jeunes se sont rendus vers l'Hôtel de Ville. Là, la police a de nouveau chargé dès les premiers cailloux. Les brigades "anti-casseurs" en civil étaient particulièrement virulentes.

Malgré les appels à la dispersion de l'UNEF, beaucoup de jeunes sont allés se regrouper vers la place Bellecour. Rejoints par de nouveaux contingents de LEP, ils ont sillonné le centre ville, huant la police, et bien décidés à se faire voir.

Dans le milieu de l'après-midi, les cailloux ont volé, visant cette fois-ci quelques vitrines. Ce fut le début de plusieurs heures d'affrontements avec la police. Mais s'il y avait des jeunes venus pour piller, il y avait aussi beaucoup de lycéens remontés contre la police et prêts à en découdre.

La semaine suivante a commencé par une manifestation dynamique, encadrée par les lycéens eux-mêmes. Comme le vendredi, elle s'est terminée par des affrontements avec la police, et à nouveau des pillages.

Des manifestations ont été prévues pour les mardi 22, jeudi 24 et vendredi 25 dans le cadre de la journée nationale. Mardi, la manifestation était composée quasi exclusivement de jeunes du Technique avant d'être rejointe par les IUT tout fraîchement en grève.

Toulouse

Depuis mardi 15 mars les étudiants des IUT sont en grève totale pour le retrait du CIP. Et depuis le mercredi 16 mars, la rue est occupée tous les jours par des cortèges de lycéens, se croisant devant certains lycées et cherchant à se regrouper, jusqu'à former des manifestations de 2 à 3 000 jeunes.

Le jeudi 17 mars, après avoir manifesté quasiment toute la journée, 3 000 lycéens et étudiants des IUT ont rejoint le rassemblement syndical devant la préfecture qui regroupa en tout plus de 6 000 personnes. A la fin de la manifestation, 4 à 500 jeunes se dirigèrent à nouveau vers la préfecture où les attendaient les CRS. Après quelques minutes de face-à-face, la police chargea pour disperser les manifestants qui s'estimèrent trop peu nombreux pour résister.

Le lendemain, les lycéens, en particulier du Technique, réoccupaient la rue, toujours à 3 000, et toujours après avoir essayé avec plus ou moins de bonheur d'entraîner les lycées classiques. Leur cortège croisa celui des étudiants des IUT.

Le lundi 21 mars, même scénario, mais il fut décidé en cours de manifestations d'aller occuper la gare. De 2 000 au départ, ils arrivèrent à 400 sur les voies de la gare Matabiau. Les CRS, qui étaient présents, restèrent dans leurs véhicules, et il n'y eut pas d'incident.

Pour l'instant, même si le mouvement est surtout profond dans les IUT, il touche aussi quelques lycées du Technique, ainsi que quelques classes de la plupart des lycées.

Dans les villes du Nord

A Lille, ce sont les appels à la manifestation du jeudi 10 mars qui ont ouvert les vannes des collèges et lycées techniques. Dès le matin, des groupes de jeunes, surtout du Technique, ont sillonné Lille et plusieurs autres villes de la région, le plus souvent au pas de course, avec comme but essentiel d'entraîner dans la rue ceux qui étaient encore en classe.

Le lendemain, la vague de manifestations spontanées a pris plus d'ampleur. Il ne fallait pas que les proviseurs ou les profs les plus obtus tentent de fermer les grilles des établissements : elles ne résistaient pas à la poussée conjointe de plusieurs centaines de jeunes ! D'autres grilles étaient trop basses pour empêcher leur franchissement...

Toutes ces grèves et manifestations étaient tellement spontanées et non organisées, que dans plusieurs villes la police tentait de canaliser le flot en proposant poliment un parcours, prêtant un mégaphone à un leader improvisé, espérant mettre en place ainsi quelques "interlocuteurs" responsables, plutôt que se retrouver à courir derrière des centaines de jeunes s'éparpillant ou se regroupant en tous sens...

Le samedi 12, ce ne fut pas la lame de fond déferlant sur Paris que les plus déterminés des manifestants espéraient. Il faut dire que ce ne sont pas leurs aînés qui leur ont montré l'exemple !

Lundi 14 mars, les manifestations reprenaient. Dans certaines villes, c'étaient les premières, mais à Lille et dans la métropole, le mouvement semblait quand même se ralentir un peu.

Alors qu'il n'y a pratiquement pas eu de "casseurs" sur Lille, la police prit prétexte des quelques bris de grilles ou de vitres dans des lycées pour arrêter quelques jeunes ; certains furent gardés à vue 20 heures. Au moins un dut recevoir des points de suture, suite aux coups de matraques.

Jeudi 17, la manifestation des jeunes – lycéens du Technique, IUT, BTS, quelques élèves du Classique et des étudiants – dépassa celles des semaines précédentes. C'était la manifestation de jeunes la plus nombreuse sur Lille depuis 1986.

Procès Touvier

LES SALAUDS ONT LA MÉMOIRE COURTE

Le procès Touvier, cet ancien responsable lyonnais de la milice pétainiste, vient de commencer. Touvier est jugé pour l'un de ses rares crimes qui ait réchappé aux multiples non-lieux dont il a déjà bénéficié : l'exécution de sept otages juifs, fusillés à Rillieux-la-Pape, près de Lyon, en représailles de l'exécution par des résistants du collaborateur Philippe Henriot.

Après quelques effets de manches de son avocat pour essayer, sans succès, d'empêcher que les crimes en question ne soient qualifiés de "crime contre l'humanité", les premières audiences ont permis de dresser le portrait du milicien Touvier.

A l'entendre, l'homme n'est qu'un *"catholique de tradition"*, encore que, de 1942 à 1944, *"trop occupé"* (sic !), il n'a pas été souvent à la messe. Son père lisait *L'Action française*, le quotidien royaliste, mais Touvier se dit *"ni royaliste ni républicain"*, mais *"patriote"*, et c'est son patriotisme qui l'a conduit dans le camp de Pétain et de la collaboration avec les nazis. A l'entendre, il s'engage dans la milice parce qu'on l'a harcelé. Une des conditions d'adhésion à la milice est de ne pas être juif, mais visiblement l'antisémitisme de la milice et du régime de Vichy, il ne s'en souvient pas !

Le statut des Juifs promulgué par Vichy à l'encontre des Juifs vivant en France le 3 octobre 1940 ? *"Cela m'a échappé"*. Le second statut de juin 1941 ? *"Je n'étais pas au courant"*. Les rafles de 1942 ? *"Nous n'avions pas la télévision à l'époque. Je ne savais pas."* Les activités des SS en France ? *"On ne parlait pas de cela. Je n'en savais rien"*. Voilà, c'est pourtant cet homme *"qui ne savait pas"* qui a dirigé pendant deux ans, de 1942 à 1944, le service de renseignements de la milice lyonnaise...

J. F.

Gamma

Plan Veil pour la famille

LE SOCIAL : MOINS ILS EN FONT PLUS ILS EN PARLENT

Lundi 21 mars, Simone Veil, ministre des Affaires sociales, a présenté le projet de loi sur la politique familiale qu'elle compte soumettre au vote du Parlement lors de sa prochaine session.

Bien qu'elle ait qualifié ce projet d'"ambitieux", il s'agit avant tout d'un saupoudrage de mesures concernant une minorité de familles, mais visant à faire croire que le gouvernement fait du social. Ainsi, ce plan prétend donner le choix aux mères de famille d'abandonner leur emploi pour élever leurs enfants, moyennant une allocation de 2 929 F par mois versée dès le deuxième enfant. Mais contrairement à ce qu'affirme Veil, cette mesure ne libérera pas beaucoup d'emplois, car ce n'est pas le montant de cette prime qui remplacera un salaire nécessaire dans la majorité des foyers. De toute façon, elle n'entrera en application que pour les enfants nés à partir du 1er janvier 1995. Alors, à part peut-être de donner un coup de pouce à Balladur juste avant les élections présidentielles, cette réforme ne changera pas grand-chose.

De même, le plan Veil prévoit de renforcer l'aide déjà accordée aux familles pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée ; outre la réduction d'impôt de 313 F par mois, elles se verraient accorder une aide complémentaire de 800 F pour un enfant de moins de 3 ans, et de 400 F pour un enfant de 3 à 6 ans. Là encore, seule la minorité qui a les moyens d'avoir recours à ce genre de service sera concernée. Plus étroite encore sera la frange de la population touchée par l'augmentation de l'allocation versée à ceux qui utilisent une garde à domicile. Grâce à cette mesure, quelque 19 000 foyers privilégiés se verront rembourser la totalité des charges sociales qu'ils versent en tant qu'employeurs. Plus nombreuses sans doute seront les familles concernées par l'extension des allocations familiales et de logement, puisque Veil propose de prendre en compte les enfants à la charge des parents jusqu'à l'âge de 20 ans, et même 22 ans pour les jeunes en formation, apprentis ou étudiants. Mais pas plus que dans le système actuel, cette mesure ne couvrira les frais engagés dans tous les cas par les parents.

De plus, ce qu'une petite partie des familles recevra, l'ensemble devra le payer. D'abord, parce que Veil propose que les prestations familiales soient désormais indexées sur l'augmentation des prix et non des salaires, soit une économie pour l'Etat de 13 milliards de francs. Ensuite, parce les fonds nécessaires à ces aménagements seront prélevés sur les excédents du régime familial de la Sécurité sociale, jusque-là utilisés pour combler les déficits des régimes maladie et vieillesse. Il y a donc fort à parier qu'on demandera d'ici peu aux salariés de couvrir ce trou par de nouveaux prélèvements ou de moindres prestations.

Bref, cet "ambitieux" projet ressemble à tous ceux que le gouvernement Balladur nous a jusqu'à présent concoctés. Des projets, annoncés avec force publicité pour donner l'impression qu'il fait quelque chose, mais qui ne contiennent que des mesures bidon.

Roger MEYNIER

Ile de la Réunion

DES CHÔMEURS ET DES LOGEMENTS... POUR LES CHIENS !

A la Réunion, il faudrait construire 10 000 logements par an pour répondre aux besoins de la population, dont une partie vit dans des habitations précaires dans une région qui est régulièrement victime des cyclones.

Comme il y a 40% de chômeurs, la solution semblerait facile : employer ceux-ci pour construire cela. Mais la solution n'a pas l'air de venir à l'esprit des autorités. Enfin pas de toutes ni des plus importantes car, soyons justes, certains explorent les possibilités dans ce sens.

Le journal *Le Quotidien* du 10 février rapporte une initiative intéressante prise par la municipalité de Saint-Pierre, municipalité du Parti Communiste Réunionnais dans le sud de l'île. 80 CES (Contrat Emploi-Solidarité) ont été embauchés sur un "chantier-école". Une société, Axe-Communication, a reçu 721 600 francs, financés par l'État, pour "former" ces jeunes. Ils viennent par équipe, 2 jours par semaine chacune, de 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Le reste du temps, ils sont censés avoir des cours théoriques. Pour l'instant toutefois, si le chantier a bien commencé, en principe pour une durée de 5 mois, les jeunes n'ont pas encore entendu parler de cours.

En tout cas, ils vont apprendre quelque chose d'original puisqu'il s'agit pour eux d'agrandir la fourrière... pour les chiens errants. Ce qui a fait dire à un des ces jeunes qu'il ne comprenait pas très bien cette priorité : *"Banna* (ces gens, en créole) *feraient mieux de construire des maisons pour nous plutôt que pour les chiens"*.

Bon, les chiens auront au moins un logement même si la population pauvre de l'île continue à mener, elle, une vie de chien. Ce qui, sans doute, n'est pas le cas pour les dirigeants d'Axe-Communication : il n'est tout de même pas possible que les subventions de l'État ne soient faites... que pour les chiens.

Proche-Orient

VERS UNE REPRISE DES NÉGOCIATIONS... ET DE L'INTIFADA ?

Il aura fallu plus de trois semaines pour que le Conseil de sécurité de l'ONU se décide à condamner la tuerie d'Hébron qui, le 25 février dernier, avait fait trente morts parmi les Palestiniens. Mieux vaut tard que jamais, pourrait-on penser. Mais le vote fut si particulier, si rare dans sa forme, qu'il a permis aux États-Unis de réprouver certains attendus de la condamnation. Le texte a en effet été voté paragraphe par paragraphe, ce qui a donné aux représentants américains la possibilité de s'abstenir sur deux paragraphes inclus dans le préambule : l'un plaçait Jérusalem parmi les Territoires occupés, l'autre faisait référence au *"Territoire palestinien occupé"* au lieu des habituels *"Territoires occupés"*. Une façon donc de ne pas trop prendre à contre-pied la politique israélienne.

Pour l'heure d'ailleurs, le gouvernement israélien semble ne rien à avoir à offrir aux Palestiniens. L'OLP, après le massacre d'Hébron, avait exigé, outre une ferme condamnation de la part de l'ONU, le désarmement des colons, le démantèlement de certaines de leurs implantations et une protection internationale pour la population palestinienne des Territoires occupés. Mais sur tous ces points, Rabin a fait soit la sourde oreille, soit des concessions mineures. Ainsi, pour ce qui concerne la protection internationale, le gouvernement israélien n'envisagerait que la présence d'observateurs non armés des Nations Unies ou de la Croix-Rouge. Quant aux forces qui pourraient protéger les Palestiniens, l'idée a été lancée de faire stationner à Hébron des policiers palestiniens, mais qui seraient placés sous le contrôle de l'armée israélienne ou sous l'autorité de la municipalité arabe d'Hébron, elle-même nommée par Israël... Enfin, le gouvernement n'envisage pas d'évacuer les colons d'Hébron, seulement de les regrouper au centre de la ville arabe.

Ces concessions - si tant est d'ailleurs que l'on puisse parler de concessions - tout comme la condamnation par l'ONU du massacre d'Hébron, permettront-elles aux pourparlers entre l'OLP et le gouvernement israélien de reprendre ? Il semblerait que oui. En tout cas, les contacts ont récemment repris entre Rabin et Arafat. Une rencontre entre le ministre des Affaires étrangères israélien et le responsable de l'OLP à Jérusalem a eu lieu. Et une délégation israélienne comprenant le chef d'état-major adjoint des armées a pris dimanche 20 mars le chemin de Tunis pour y rencontrer des collaborateurs d'Arafat.

Mais, au-delà des pourparlers, si ceux-ci reprennent, c'est la révolte des Palestiniens qui peut contraindre le gouvernement israélien à faire des concessions. D'ailleurs, depuis le massacre d'Hébron, l'Intifada (les lancers de pierres contre les soldats israéliens) a repris de plus belle à Gaza et en Cisjordanie, apportant chaque jour son lot de morts et de blessés parmi les jeunes révoltés. C'est cette révolte qui avait amené, en septembre dernier, les concessions mesurées faites par le gouvernement israélien et qui avait abouti à la signature de l'accord dit de *"Gaza et Jéricho d'abord"*. Et face à l'immobilisme dont fait toujours preuve le gouvernement israélien, face à la tolérance qu'il manifeste vis-à-vis des colons extrémistes, seule la poursuite de la révolte pourra lui démontrer l'impossibilité de maintenir sous le joug des centaines de milliers de Palestiniens aspirant à plus de liberté, plus de dignité.

Georges LATTIER

Tunisie

Victoire du candicat unique

Dimanche 20 mars avaient lieu les élections présidentielles et législatives en Tunisie. Le président de la République tunisienne, le général Ben Ali, président du Rassemblement Constitutionnel Démocrate (nouveau nom du vieux parti de Bourguiba), et qui était le seul et unique candidat, vient de se faire réélire avec 99,8% des voix pour un nouveau mandat de cinq ans. Grosso modo le même résultat qu'en 1989.

Les élections législatives de 1989 avaient montré l'existence d'un courant national de 13% d'intégristes musulmans, poussant jusqu'à 30% dans certaines circonscriptions. Depuis, il a été durement réprimé. Ses leaders, ses militants sont en exil, en prison ou sous étroite surveillance.

Un temps, Ben Ali avait pourtant pratiqué la politique de la main tendue aux islamistes, leur permettant ainsi de se développer dans la société tunisienne. Puis, il finit par prendre peur et, depuis cinq ans, craignant aussi la contagion de l'Algérie voisine, il leur a mené la vie dure. Et pendant qu'il y est, il fait croupir en prison toutes sortes d'opposants, qui ne sont pas toujours des islamistes, mais aussi des militants de gauche.

Mais comme il ne sera pas dit qu'il n'y a pas au moins l'apparence d'une opposition démocratique en Tunisie, le système, imaginé par le régime, accorde automatiquement 19 sièges dans la nouvelle assemblée à six petits partis d'opposition qui voulaient bien enfiler les habits d'opposants officiels du président. Comme l'expliquait un responsable de l'ex-PC tunisien : *"Nous ne nous présentons pas comme une alternative, mais comme un mouvement progressiste derrière le président"*. Concrètement, les partis l'appuyaient aux présidentielles et le combattaient aux législatives !

Ce plébiscite va permettre à Ben Ali de continuer à régner d'une main de fer sur le pays. Même si, en contrepartie, la répression anti-islamiste s'accompagne d'une plus grande liberté pour les femmes, il n'en demeure pas moins que, depuis 1956, date de son indépendance, le pays n'est jamais sorti de l'état d'exception, que cela soit avec Bourguiba, jusqu'en 1987, ou depuis avec son successeur, Ben Ali.

J. F.

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 20, rue de la Victoire - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 65 32 75. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Conflit frontalier entre le Cameroun et le Nigeria

LES MAN
DES DICTATEURS LOCAUX ET L'IMPLICATION DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

■ Les différends sont potentiellement nombreux entre pays d'Afrique, à partir des découpages de frontières hérités de l'époque coloniale. C'est ainsi qu'actuellement le Nigeria et le Cameroun sont entrés en conflit à propos d'un archipel de 1 000 km2 situé dans le golfe de Guinée, et jusque-là considéré sur les cartes comme camerounais : la péninsule de Bakassi.

Concrètement, le Nigeria y a envoyé des troupes à la fin décembre, officiellement dans le but de protéger, contre les exactions des gendarmes camerounais, des pêcheurs qu'il considère comme ses ressortissants, c'est-à-dire comme étant de la même ethnie que les populations vivant du côté nigérian de la frontière. Des affrontements meurtriers ont eu lieu entre militaires des deux pays à la mi-février, au cours desquels les Camerounais auraient eu une dizaine de tués et les Nigérians peut-être cent.

Tant et si bien qu'à la fin de février, le nombre des militaires nigérians était porté de 500 à un millier, et que, de son côté, le gouvernement camerounais annonçait sa volonté de porter l'affaire devant diverses instances internationales.

Il y aurait un enjeu économique dans ce conflit. Pour insalubre que soit la péninsule de Bakassi, ses eaux sont, paraît-il, riches en poissons et son sous-sol en pétrole et en gaz, ce qui intéresse beaucoup les deux pays. En outre, le Nigeria, lui, tiendrait à contrôler de près l'accès à son port de Calabar, situé à proximité. Sans négliger le fait que, dans la zone, les contrebandiers et trafiquants nigérians sont très actifs... et les gendarmes camerounais du même coup "intéressés".

Mais il y a aussi, et peut-être surtout, un enjeu politique. Vu la situation de crise sociale que connaissent ces deux pays (aggravée encore au Cameroun depuis la dévaluation du franc CFA, avec les prix des denrées alimentaires qui flambent), et vu la contestation dont leurs régimes sont l'objet à l'intérieur, une possibilité de diversion de type "patriotique" ne peut manquer d'être exploitée de part et d'autre par les pouvoirs en place. Et même d'être bienvenue.

Des frontières, fruits empoisonnés de l'époque coloniale

Le statut de cette péninsule de Bakassi est un objet de litige depuis l'indépendance. Et pour cause.

Au XIXe siècle, les puissances coloniales avaient convenu (en 1885, 1890 et 1893) du tracé d'une frontière le long de sa côte Est, en fonction des rapports de forces entre elles. Cette consécration du rapport des forces, que les brigands impérialistes baptisent "droit international", revenait, si on en juge rétrospectivement, à attribuer Bakassi au futur Nigeria. Mais les choses changèrent... et, en 1913, aux termes d'un traité anglo-allemand, la ligne de partage repassait à l'Ouest, cette fois en faveur du Cameroun (ou plutôt du Kamerun, puisque c'était à l'époque le nom de cette colonie allemande). Ce qui fut évidemment suivi d'un nouveau tripatouillage à l'issue de la Première Guerre mondiale, la France et l'Angleterre se partageant alors la colonie allemande.

Lors de l'indépendance en 1960, les résultats d'un "référendum d'autodétermination" permirent en fin de compte au Cameroun de s'attribuer la péninsule de Bakassi. Mais la pomme de discorde demeurait bien là, car, si les frontières héritées de la colonisation sont aberrantes, les dictateurs en place ne sont pas fâchés de s'en servir au besoin pour opposer les peuples les uns contre les autres, afin de mieux les opprimer.

Une occasion de forte tension s'est déjà produite, notamment en 1981, où le gouvernement français menaça d'intervenir militairement pour appuyer son protégé camerounais. Car l'impérialisme français n'est jamais bien loin. Fin février, dans le même temps qu'une mission, comprenant notamment le conseiller de Mitterrand pour les affaires africaines et son chef d'état-major particulier, se rendait auprès des dictateurs camerounais (Paul Biya) et nigérian (le général Abacha), une trentaine de militaires français en provenance de leur base de Centrafrique arrivaient au Cameroun.

L'impérialisme français répond "présent !"

En ces temps où la dévaluation de la monnaie CFA imposée aux pays africains de la zone franc met les régimes en place dans une situation délicate face à leurs peuples, il est sans doute nécessaire pour le gouvernement français de rassurer ses amis-dictateurs de son pré carré africain. Et la France est liée au Cameroun, non seulement par les traditionnels accords de "coopération" militaire, mais aussi, depuis 1974, par un accord de défense dont le texte est tenu secret. Comme par hasard, une frégate française vient de faire une escale dite *"de routine"* à Douala ; des avions Jaguar ont été déroutés du Tchad vers Douala aussi, pour des raisons dites *"techniques"*...

Mais la politique africaine de la France rencontre parfois des contradictions d'intérêts. Car, de son côté, le Nigeria intéresse (outre la centaine de sociétés françaises qui y sont présentes)... la compagnie pétrolière Elf, qui est présente des deux côtés de la frontière... Et puis, le Nigeria est la grande puissance de la région, que l'impérialisme reconnaît quasiment comme son "gendarme" régional et que l'impérialisme français a donc intérêt à ménager... Si bien que la délégation française chargée d'arranger les choses déclare *"œuvrer en vue d'une recherche d'une solution pacifique"*.

Mais le risque que la situation dégénère en un conflit impliquant plus largement les populations elles-mêmes, n'en demeure pas moins. Pour le moment, le Cameroun exige en préalable à toute discussion un *"retrait total"* des troupes nigérianes au-delà de la frontière de 1913, tandis que le Nigeria n'accepterait qu'un *"retrait partiel"* et dénonce l'ingérence de la France et sa politique néo-coloniale. L'entretien d'une atmosphère belliqueu-

Les Mirag

On ne peut pas manquer de relever la coïncidence : à peine un mois et demi après l'annonce de la dévaluation du franc CFA, avec ses conséquences dramatiques pour les populations concernées et les menaces d'explosion sociale qu'elle entraîne (il y a déjà eu des révoltes et des grèves au Sénégal, au Gabon, au Bénin), voilà que la Force d'action rapide française (la FAR) est engagée, en ce mois de mars, dans des manœuvres en Côte-d'Ivoire

Communiqué

POUR LA LIBÉRATION DE L'OPPOSITION SÉ

La Coordination des Forces Démocratiques du Sénégal-France nous a fait parvenir la protestation suivante :

Suite à la dévaluation du franc CFA imposée par la Banque Mondiale et le FMI avec l'aval du gouvernement Balladur, des événements sanglants ont eu lieu à Dakar l'après-midi du 16 février 1994, causant la mort de 9 personnes (7 policiers et 2 civils). Depuis, les li-

ŒUVRES

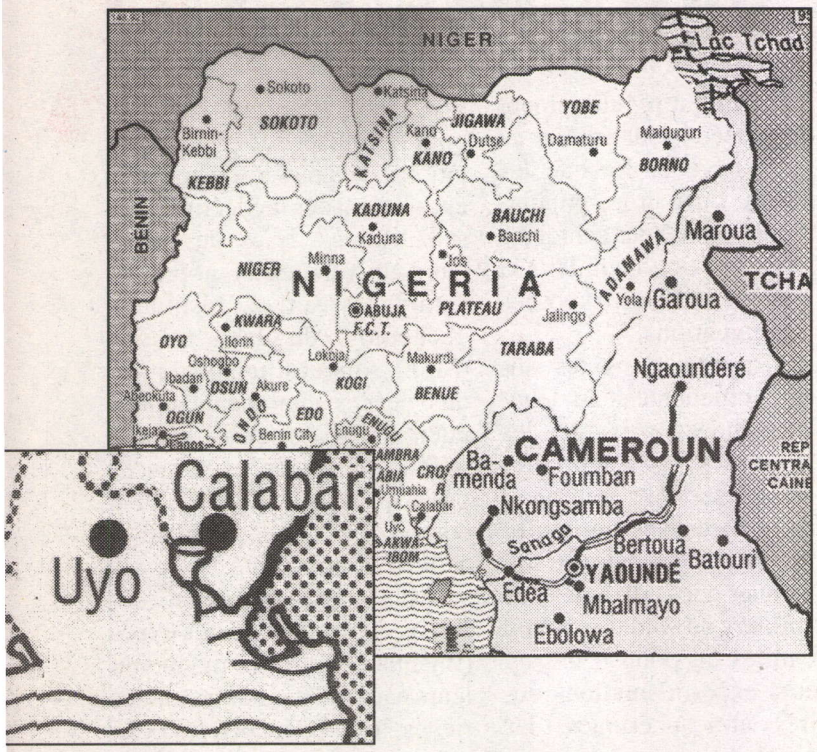

se peut se limiter à servir d'exutoire momentané aux mécontentements sociaux. Mais, malgré tout, ce genre de guéguerre locale peut aussi, d'enchaînements en enchaînements, déterminés par les manœuvres et les calculs politiciens des deux dictateurs en vue de raffermir leur pouvoir, déboucher sur un véritable bain de sang entre les populations frontalières.

Christiane LE GUERN

...e de l'impérialisme

et au Bénin. Suivant la presse, ces manœuvres *"ont pour objet de tester la capacité d'intervention de ses détachements placés en pré-positionnement dans la région"*.

En Côte-d'Ivoire, ce type d'exercice avec la France est le premier du genre après une interruption de plus de dix ans. Là, il convient sans doute aussi de veiller à la stabilité du régime, après la mort d'Houphouët-Boigny. Au Bénin, c'est le premier exercice militaire de ce genre jamais organisé depuis l'indépendance. Et le gouvernement français a même mobilisé pour l'occasion, pour la première fois en Afrique, des avions de combat Mirage F1 CT.

Faut-il que les dictateurs de la région aient besoin d'être rassurés pour leur place, et qu'ils éprouvent la nécessité de faire peur à leurs peuples ! Et que les dirigeants français s'en sentent solidaires !

C. L G

... DES DÉTENUS POLITIQUES ...NÉGALAISE

bertés sont bafouées au Sénégal sans considération de la légalité démocratique.

– 1 262 personnes sont inculpées et emprisonnées dans des conditions dégradantes.

– Une des personnes arrêtées au lendemain de la manifestation, Lamine Samb, est décédée des suites de tortures subies dans les locaux de la police. Une autre, Maury Fall, est dans un état critique, d'après Amnesty International et le Rassemblement Africain pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO).

– Trois députés ont été arrêtés et mis en prison sans que le bureau de l'Assemblée nationale n'en ait même été informé ; parmi eux, d'importants dirigeants de l'opposition, Landing Savane et Abdoulaye Wade, malgré leur immunité parlementaire. (...) Nous appelons toutes les organisations démocratiques françaises et africaines en France à agir pour :

– la levée de l'inculpation des députés Landing Savane, Abdoulaye Wade, Pape Oumar Kâne et Joseph Ndong,

– la libération des détenus politiques et d'opinion,

– l'abandon de la torture et des traitements dégradants sur des détenus.

Afrique du Sud

À PROPOS DU LIMOGEAGE DE QUELQUES GÉNÉRAUX

Trois hauts dignitaires de la police sud-africaine ont été limogés, le 19 mars, suite aux conclusions déposées par la commission Goldstone sur le rôle joué par les forces de répression dans un certain nombre d'opérations contre des partisans du Congrès National Africain (ANC). On parle même du limogeage possible du chef suprême de la police, le général Van der Merwe.

La commission Goldstone a ainsi accusé un certain nombre de responsables de l'appareil d'Etat d'avoir trempé dans l'organisation d'opérations, telles que le massacre du township de Boipatong qui fit une quarantaine de morts en juin 1992, dans la formation et l'armement des commandos armés de l'organisation zouloue Inkatha, et dans la mise en place d'unités spécialisées dans l'exécution de militants de l'ANC – unités qui auraient disparu aujourd'hui, déclare-t-on officiellement.

A vrai dire, il n'y a rien de très nouveau dans tout cela. La commission Goldstone avait été elle-même créée après le massacre de Boipatong, où plusieurs témoins avaient dénoncé la présence de policiers blancs encadrant les commandos d'Inkatha. De là était sorti le scandale de l'Inkathagate, c'est-à-dire des subsides distribués à Inkatha par les hautes sphères de l'Etat. Tout cela avait provoqué une mini-crise dans les négociations et quelques têtes avaient volé dans les hautes sphères des forces spéciales pour calmer les esprits.

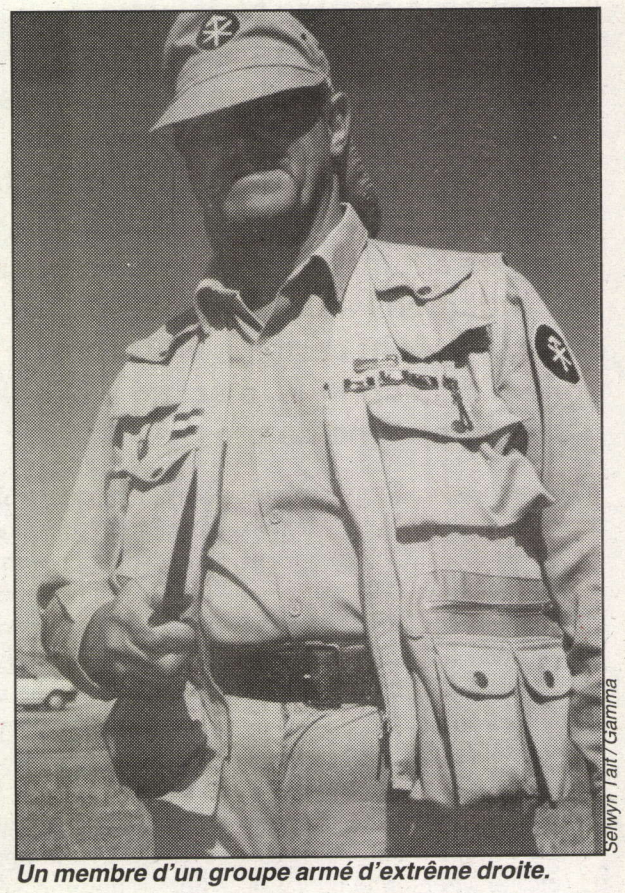
Selwyn Tait / Gamma

Un membre d'un groupe armé d'extrême droite.

C'est donc un peu la même opération qui vient de se répéter aujourd'hui, à ceci près, néanmoins, que le contexte politique, lui, a changé.

On est en effet à cinq semaines des élections multi-raciales du 27 avril. Le camp des adversaires du règlement politique, règlement que veulent réaliser l'ANC et le Parti National du président De Klerk, a subi une série d'échecs cuisants au cours des dernières semaines. A la suite de la mobilisation populaire au Bophusthatswana, le dernier Bantoustan resté à l'écart des élections, celui-ci a rejoint le processus en cours. A cette occasion, les "rambos" du Front de Résistance Afrikaner (AWB), qui avaient tenté une démonstration de force contre les manifestants, se sont vu imposer une humiliante déroute. Et, du coup, les forces d'extrême droite se sont scindées en deux, le général Viljoen entraînant une partie d'entre elles à rejoindre le processus électoral.

Merillon / Gamma

Buthelezi, le chef de l'Inkhata dans sa propriété. Costume traditionnel mais biens de consommation ultra-modernes.

Dans ce contexte, les sanctions qui viennent d'être prises contre des chefs de la police, visent sans doute deux objectifs. D'un côté, elles consolident l'affaiblissement de l'extrême droite en s'en prenant à ceux qui, dans les plus hautes sphères de l'Etat, appuient le plus résolument l'extrême droite. De l'autre, elles visent sans doute à discréditer Inkatha, en soulignant une fois de plus les liens nombreux et étroits de cette organisation avec les appareils de répression, c'est-à-dire en fin de compte avec l'apartheid.

La scission au sein de l'extrême droite n'a sans doute pas entièrement supprimé la menace de guerre civile ouverte dont elle avait fait un instrument de chantage. Mais la réalité de cette menace s'en trouve nettement affaiblie. En revanche le problème d'Inkatha, de sa capacité à empêcher le déroulement du scrutin dans le Natal – l'une des régions les plus importantes du pays – voire à transformer les affrontements incessants, qui ont ravagé les townships depuis des années, en guerre civile, reste entier.

C'est pour tenter de résoudre ce problème que le gouvernement relance ainsi sa campagne contre les méfaits d'Inkatha. En même temps, se sentant sans doute les mains plus libres du fait de l'affaiblissement de l'extrême droite, De Klerk et l'ANC envoient, pour la première fois, des contingents de l'armée sud-africaine dans le Natal, pour empêcher que les groupes d'Inkatha y imposent un boycott des élections.

Reste à savoir si ces péripéties suffiront à empêcher qu'éclate ouvertement, à l'occasion des élections ou dans la foulée, cette guerre civile rampante qui ravage le pays depuis si longtemps. Car, même si les rapports de forces se modifient, modifications qui peuvent se révéler d'ailleurs n'être que temporaires, les risques de guerre civile, qui sont, eux, liés aux blessures profondes laissées par quarante ans d'apartheid, n'en demeurent pas moins.

François ROULEAU

Les expériences nucléaires du gouvernement américain

POUR EUX, LA VIE NE VAUT PAS CHER !

Arc.

Dans un numéro récent, les militants du groupe trotskyste américain qui éditent le bimensuel *The Spark* évoquent les expériences menées par le gouvernement américain dans les années cinquante et soixante pour étudier sur des cobayes... humains les conséquences des radiations atomiques. Ce scandale, dont certains éléments étaient déjà connus, a éclaté à la suite d'une campagne de presse.

En novembre, des journaux d'Albuquerque, New Mexico et Denver au Colorado ont publié quelques informations concernant les expérimentations que le gouvernement américain avait réalisées dans les années cinquante et soixante. Ces articles ont obligé l'administration Clinton à déclarer son intention de tout révéler de cette affaire. Cela n'a pas été fait. Personne ne saura jusqu'à quel point le gouvernement américain a mené ces expériences. La CIA a détruit la plupart de ces dossiers depuis longtemps.

Mais tel quel, ce qui a été révélé est choquant. Manifestement, le gouvernement a délibérément contaminé des gens avec des substances radioactives, puis en a fait étudier les effets. Dans une des expériences, du plutonium, la substance la plus nocive et radioactive du monde, a été injecté dans la jambe d'un porteur des chemins de fer, alors âgé de 36 ans. Dix jours plus tard, les médecins l'amputèrent et emmenèrent sa jambe pour l'étudier. L'homme survécut à ce supplice mais depuis quarante-quatre années a souffert de crises fréquentes et sombre dans des dépressions de plus en plus profondes.

Et cela a été multiplié par des milliers. Parmi eux, quarante enfants d'une école de handicapés mentaux du Massachussets nourris avec des substances radioactives mélangées à leur petit déjeuner de céréales au lait ; 200 indigents, atteints du cancer et placés dans un hospice de charité, bombardés par une grande quantité de radiations ; 131 pensionnaires d'une prison dont les testicules reçurent des injections de plutonium ; sept nouveaux-nés noirs de Memphis et des douzaines de Detroit qui reçurent des piqûres d'iode radioactive. Et bien d'autres encore.

Il y eut d'autres types d'expériences. Dans une importante usine d'armement nucléaire à Hanford (Washington), des quantités énormes de radiations furent régulièrement dispersées pour étudier ce qui arriverait lorsque les terres, l'eau et les populations vivant à des centaines et des milliers de miles à la ronde seraient exposées aux radiations.

Ensuite, dans les années cinquante et au début des années soixante, les militaires testèrent comment les soldats pourraient faire face dans un conflit atomique, en faisant stationner des dizaines de milliers de soldats à un ou deux miles du point d'impact de leurs expérimentations nucléaires atmosphériques, les obligeant à marcher en direction des explosions, pour vérifier leurs capacités physiques et mentales, avant et après.

Bien sûr, le gouvernement avait ses raisons de faire ces expériences. Les entreprises privées qui produisaient les armes atomiques et les centrales nucléaires voulaient trouver quelle quantité de radiations le corps humain peut supporter à court et moyen terme, en évitant d'être traînées en justice plus tard. Les militaires pouvaient mesurer comment mener les soldats au combat pendant une guerre atomique.

C'était très rationnel. Et pour optimiser ces expérimentations du gouvernement, il y eut souvent des médecins et des scientifiques, issus des meilleurs universités et hôpitaux, comme Harvard et l'Institut de Technologie du Massachussets (MIT). Aujourd'hui, quelques-uns de ces chercheurs continuent à déclarer qu'ils avaient mis au point ces expériences parce qu'ils n'avaient pas bien compris les dangers de la radioactivité pour la santé.

Mais alors, pourquoi n'ont-ils pas choisi de faire ces expérimentations sur eux-mêmes ou leurs pairs, sur les nantis, sur les riches, les possédants, les politiciens et les généraux ? Ils avaient parfaitement compris ce qu'ils étaient en train de faire, c'est pourquoi ils ont conservé si longtemps le secret, détruit la plupart des documents et jamais informé les personnes sur lesquelles ils menaient leurs expériences. Et c'est pourquoi ils ont choisi d'expérimenter sur les pauvres, sur les travailleurs, sur des Noirs et des prisonniers, c'est-à-dire des personnes considérées comme faciles à sacrifier et à remplacer. Pour ces expérimentateurs, la vie des travailleurs ne vaut pas cher. (...)

Courrier des lecteurs

IMPRESSIONS DE CUBA

Voici les principaux extraits de la lettre qu'un de nos lecteurs nous a fait parvenir de retour d'un récent voyage à Cuba, ce pays qui traverse une grave crise économique depuis que l'arrêt de l'aide soviétique a rendu l'embargo imposé par les USA beaucoup plus dramatique. Nous remercions notre lecteur de nous avoir fait parvenir ses impressions.

"Ce qui m'a frappé en arrivant à La Havane a été tout d'abord la quasi absence de police. (...) Ensuite on est surpris par la décrépitude très apparente de nombreuses demeures et bâtiments. Il y a un manque de peinture m'a-t-on dit, et c'était la Yougoslavie qui en fournissait. (...)

Si la pauvreté est partout présente, il n'y a pourtant pas cet aspect de misère que l'on trouve dans des pays voisins comme le Honduras. La population est correctement et proprement vêtue. Dès que l'on circule, on est surpris par la vétusté et l'insuffisance des moyens de transport. Le long des routes il est coutumier d'apercevoir des groupes d'une cinquantaine de personnes qui attendent un bus ou un camion dans lesquels elles s'entassent comme nous dans le métro aux heures de pointe. L'attente peut être de quatre heures me disent des Cubains. La proportion de voitures particulières tombées en panne par rapport au nombre de véhicules circulant est énorme. Et chacun de se débrouiller pour réparer comme il le peut, en fabriquant lui-même au besoin la pièce défectueuse. On croise beaucoup de vélos, quelques vélomoteurs et également des véhicules hippomobiles. (...)

Et puis, le pays est soumis à de nombreuses coupures d'électricité ce qui rend très dangereuse la circulation de nuit, notamment pour les vélos qui ne disposent généralement pas de moyens d'éclairage. (...) En ville, en dehors des taxis officiels, tout Cubain disposant d'une auto vous propose de vous conduire à votre destination afin de se procurer quelques dollars. En effet, trois monnaies sont en circulation : le peso domestique qui ne permet aux Cubains d'acheter que quelques marchandises rationnées ; le peso touristique (marqué d'un B) qui est rattaché au dollar ; et le dollar. Ces deux dernières monnaies permettent de se procurer un grand nombre de produits dans les boutiques, assez nombreuses, pour touristes. Le tourisme semble être devenu une des priorités économiques du pays. Avec l'apport de capitaux canadiens ont été constituées des sociétés d'économie mixte qui construisent et gèrent des complexes hôteliers dignes de nos meilleurs hôtels trois et quatre étoiles. Le matériel, sanitaire principalement, est japonais. Il y a donc en ce domaine une fracture dans le blocus imposé depuis trente ans par les USA, mais il apparaît aussi les prémisses d'un abandon des principes égalitaires. Cette circulation de monnaies différentes entraîne des trafics.

En me promenant, que ce soit dans La Havane ou dans Trinidad, j'ai toujours constaté l'extrême propreté des rues qui contraste avec l'environnement des murs lépreux. (A noter que La Havane et Trinidad ont été déclarées par l'UNESCO, richesses de l'humanité. Mais cet organisme n'a jamais envoyé un dollar pour leur entretien). (...) La prostitution s'affiche d'une manière discrète jusqu'aux abords des hôtels. Cependant, ce qui m'a le plus choqué, c'est la prostitution enfantine. Dans le centre de La Havane, des gamines de huit à dix ans vous proposent un moment à l'hôtel pour quelques dollars. Encore là, l'absence de police paraît profiter à ce petit commerce, bien qu'à la vue d'une patrouille motorisée de l'armée, tout ce petit monde s'est rapidement éclipsé. (...)"

L.Q. Arcueil

Italie *Les élections des 27 et 28 mars*

Les élections législatives italiennes des 27 et 28 mars doivent, a-t-on dit, marquer un renouvellement de la vie politique et la rupture avec des mœurs politiciennes marquées par la corruption, la combine, le règne de l'argent facile. Le moins qu'on puisse dire est que la campagne électorale qui les a précédées n'en aura guère donné l'image.

ENTRE OCCHETTO ET BERLUSCONI

Berlusconi Gamma

Il n'y aura pas eu de trêve, durant toute cette campagne, pour les scandales et les révélations sur les dessous pas très propres du monde politique, qu'il s'agisse des hommes "anciens" – mais ceux-là maintenant sont en général bien en retrait de la scène – ou des prétendus "hommes nouveaux". A commencer par la principale vedette de cette campagne, le magnat de la presse et de la TV, Berlusconi.

BERLUSCONI, HOMME DU GRAND CAPITAL... ET SURTOUT DU SIEN

On n'est jamais si bien servi que par soi-même et, grâce à ses propres chaînes de télévision, Berlusconi a pu faire apparaître en tout lieu son image et son sigle (Forza Italia) comme on vend des savonnettes ou un club de football. Patron du Milan AC, Berlusconi sait comment faire. Mais, en même temps, il est évident qu'il serait bien le dernier à ne pas mélanger argent et politique, et il est d'ores et déjà l'objet d'un certain nombre d'enquêtes à ce sujet. Et surtout, jamais sans doute on n'avait vu en Italie un chef de parti se présenter aussi ouvertement comme l'homme du grand capital, et d'abord comme le candidat de son propre groupe capitaliste et de ses propres intérêts, au point de susciter une gêne sensible même du côté des représentants du grand patronat !

Il est vrai qu'en face d'un Berlusconi, on ne trouvait qu'un prétendu "camp progressiste" dominé par le PDS (ex-Parti Communiste) d'Occhetto, ne promettant rien d'autre aux électeurs que de poursuivre l'actuelle politique d'austérité qui, sous prétexte d'*"assainissement économique"*, impose baisse du pouvoir d'achat et extension du chômage.

RÉSULTATS INCERTAINS

Si, à la veille des élections, les sondages donnent la droite berlusconienne gagnante, les résultats sont en fait d'autant plus incertains qu'il s'agit d'un nouveau système électoral. Le mode d'élection à la proportionnelle ayant été présenté comme la cause de tous les maux de la République italienne depuis son instauration, un système électoral basé sur l'élection au suffrage uninominal à un seul tour, par circonscription, a été adopté. Il est complété par un vote à la proportionnelle ne concernant qu'un quart des députés. Ce système "à l'anglaise", adopté pour inciter les partis à des regroupements et censé créer la base pour des majorités stables, est aussi très imprévisible. Il suffirait, par exemple, dans une circonscription que le candidat "progressiste" obtienne 35% des voix contre une droite majoritaire, mais divisée entre deux candidats obtenant chacun 32,5%, pour que le premier l'emporte.

Mais quel que soit le résultat, il sera finalement à l'image de la dégradation politique à laquelle on assiste depuis quelques années.

ENTRE UN "PÔLE DE LA LIBERTÉ" FASCISANT ET UN "PÔLE PROGRESSISTE" SANS PROGRÈS

A droite, l'une des alliances constituées, et celle qui apparemment aurait le plus de chances de succès, est celle dite du "Pôle de la liberté" qui regroupe Berlusconi et sa Forza Italia, la Ligue du Nord d'Umberto Bossi, et enfin les néo-fascistes du MSI, rebaptisé Alliance Nationale, pour accueillir divers politiciens de droite à la recherche de sièges. L'autre est celle du PPI (Parti populaire italien, nouveau nom de la Démocratie-Chrétienne) et de l'ex-"pacte référendaire" du promoteur de la réforme électorale Mario Segni, regroupés au sein d'un "Pacte pour l'Italie" cherchant à sauver les meubles de ces politiciens en déroute.

A gauche, l'alliance dite "progressiste" est constituée autour du PDS, le Parti démocratique de la gauche d'Occhetto, formé lorsque celui-ci a décidé que le Parti Communiste italien devait rompre avec cette appellation. Il s'y est adjoint des Verts, des socialistes et des sociaux-démocrates en rupture de ban, tous s'affirmant prêts à gouverner l'Italie... sans rompre en aucune façon avec la politique d'austérité de l'actuel gouvernement Ciampi. Le Parti de la Refondation Communiste formé par les militants de l'ex-PC qui refusaient justement d'abandonner cette étiquette, a à cette occasion abandonné toute indépendance politique, rejoint l'alliance "progressiste" et proclamé sa disponibilité à fournir à l'Italie son propre contingent de ministres bourgeois.

Qui plus est – du moins en ce qui concerne le vote pour les députés élus au scrutin uninominal – les électeurs n'auront même pas la possibilité d'exprimer une opinion claire. Ainsi, l'accord "progressiste" consistant essentiellement à se partager par avance les circonscriptions : un électeur du PRC, par exemple, aura selon les circonscriptions à voter soit pour son propre candidat – s'il a de la chance –, soit pour un candidat PDS, ou un Vert, voire pour un démocrate-chrétien à la recherche de voix de gauche. Dans une des circonscriptions de Turin, par exemple, il pourra voter pour le secrétaire général du PRC, Bertinotti. Mais dans la circonscription voisine, la discipline "progressiste" consistera à voter pour le ministre du Travail de l'actuel gouvernement, promoteur de bien des mesures anti-ouvrières qu'officiellement le PRC dénonce, mais qui bénéficie du label du "progressisme"...

On le voit, l'adoption du nouveau système électoral, plaqué sur une situation politique italienne qui est caractérisée par le grand nombre des partis, risque de donner de curieux résultats. D'autant que bien des électeurs ne découvriront sans doute qu'au moment du vote toute la sournoiserie de ce système destiné, à terme, à ne plus leur donner le choix qu'entre deux grands partis alternant au pouvoir à la manière des démocrates et des républicains américains, ou des travaillistes et conservateurs anglais. Dans le cas italien, le choix serait aujourd'hui entre le regroupement fascisant effectué autour de l'affairiste Berlusconi et de ses acolytes "liguistes" ou néo-fascistes, et celui dont le PDS d'Occhetto est le maître d'œuvre, prônant en tout et pour tout la poursuite de l'austérité. Face à un "choix" aussi peu engageant, on verra peut-être progresser surtout... les abstentions.

André FRYS

Il y a dix ans

UN AN DE GRÈVE DANS LES MINES BRITANNIQUES

Par sa durée, son ampleur et surtout son impact dans la vie politique de l'époque, la grève des mineurs britanniques de 1984-1985 a été le plus grand mouvement social qu'ait connu le pays depuis la grève générale de 1926.

La défaite des mineurs après un an d'une grève de plus en plus amère et isolée a marqué toute une génération de travailleurs britanniques. Elle a donné corps à l'idée que là où 180 000 mineurs avaient échoué après un an de grève, malgré leurs traditions de combativité et d'organisation, aucun autre groupe de travailleurs ne pouvait réussir – tout au moins pas sans un changement politique mettant un terme au règne du Parti Conservateur.

Mais, bien sûr, les premiers à tirer pareille leçon de la défaite des mineurs ont été les dirigeants travaillistes et surtout les dirigeants syndicaux, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui portent la responsabilité de l'impasse dans laquelle la grève des mineurs se trouva enfermée puis défaite.

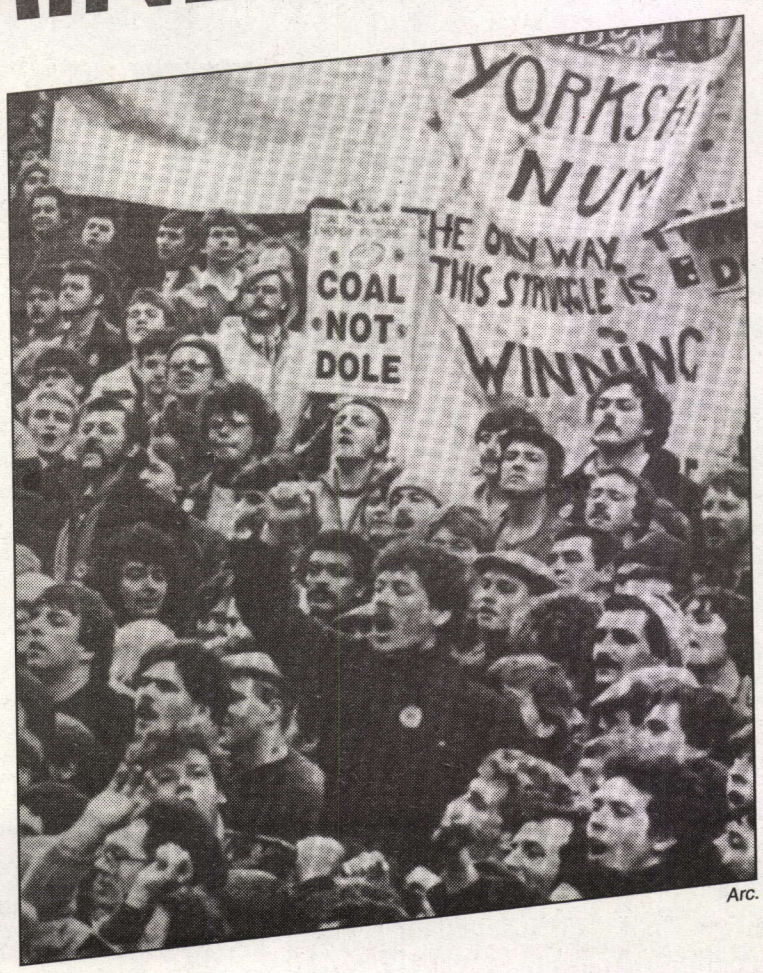

Arc.

L'impasse du "tout pour le charbon"

Sans doute les directions syndicales n'ont pas choisi l'affrontement qu'a constitué la grève des mineurs. L'initiative en est venue d'abord du gouvernement Thatcher, en annonçant un plan de fermetures de mines ; ensuite des mineurs de Cortonwood, dans le Yorkshire, le principal bassin minier du pays, qui se sont mis en grève le 1er mars 1984 et ont réussi à entraîner l'ensemble du bassin derrière eux. Et même à ce stade, ce fut à contre-cœur que les dirigeants du syndicat des mineurs donnèrent leur accord à la constitution de piquets de grève volants, qui partirent étendre le mouvement au reste du pays.

C'est seulement lorsque la grève se fut étendue à l'Ecosse, au pays de Galles et au Lancashire, que les clivages apparurent parmi les dirigeants des mineurs. Certains, comme ceux du bassin du Nottinghamshire, restèrent ostensiblement réticents au mouvement jusqu'au bout. Tandis que d'autres comme le dirigeant du Yorkshire et président du syndicat, Arthur Scargill, prirent le parti d'en prendre la tête pour en conserver le contrôle. C'est ainsi par exemple que ce ralliement de Scargill fut immédiatement suivi de la décision de centraliser sous son contrôle les déplacements de tous les piquets de grève à l'échelle nationale.

A partir de ce moment, et malgré les débuts explosifs du mouvement, celui-ci fut mené d'impasse en impasse. D'abord, on donna aux grévistes l'objectif de fermer les puits du Nottimghamshire, le deuxième bassin du pays, où la grève n'avait pas pris. En quelques semaines, entre les affrontements inutiles avec la police et les échanges stériles de horions avec les non-grévistes, la situation était devenue si tendue qu'il n'y avait quasiment plus aucune chance de la retourner. Qu'importe, Scargill et le syndicat persévérèrent jusqu'à la mi-avril.

Une politique d'isolement de la grève

Puis, le mot d'ordre changea. Scargill appela à *"stopper le charbon"* et les piquets de grève se répandirent dans le pays, devant les centrales électriques, les aciéries et les dépôts de charbon. Aux ouvriers de la sidérurgie, eux-mêmes menacés de licenciements, Scargill répondit non par une proposition de joindre leurs forces avec celles des mineurs contre l'ennemi commun, mais par un accord passé avec la direction des aciéries garantissant un approvisionnement minimum des aciéries sans pour autant empêcher la mise en chômage partiel d'une partie des ouvriers.

Il y eut quelques batailles mémorables pendant les cinq mois environ que dura cette phase, avec parfois plusieurs milliers de mineurs s'affrontant à la police montée. Il y eut celle devant la cokerie d'Orgreave, en particulier, où Scargill se paya même le luxe de faire filmer son arrestation par la télévision.

Mais quand, à deux reprises, en juillet et à la fin août, les dockers se lancèrent dans des mouvements de grève en riposte aux tentatives des employeurs de contourner le boycott des livraisons de charbon par les ouvriers des docks, les leaders des mineurs comme ceux des dockers prirent bien soin de maintenir les deux grèves séparées par un mur étanche de corporatisme. Alors qu'il aurait été si naturel et si utile que les mineurs viennent apporter l'appui de leur présence physique à des dockers peu nombreux par rapport aux kilomètres de quais dont ils avaient à défendre l'accès.

Et quand, en septembre, la direction du TUC montra sans ambiguïté qu'elle n'avait aucune intention de venir en aide aux grévistes, contrairement aux illusions que Scargill avaient pu entretenir depuis des mois, il était trop tard pour les grévistes pour changer de cours. Sentant bien l'isolement du mouvement, le gouvernement avait déjà commencé à utiliser à fond toutes ses armes légales et les charbonnages commençaient à organiser un mouvement de reprise qui resta, il est vrai, largement symbolique pendant longtemps.

Mais tout symbolique qu'il fût, il réduisit les mineurs à la défensive, les enferma chacun dans la défense de son propre puits suivant en cela, bien sûr, les appels vibrants de Scargill. En quelques mois le mouvement s'effilocha. Le nombre de grévistes acceptant la prime de départ volontaire se mit à augmenter. Et au premier anniversaire du début de la grève, le 3 mars 1985, la direction du syndicat appela à la reprise sans avoir obtenu la moindre concession.

L'absence d'une perspective à la mesure des enjeux

Le sort de la grève des mineurs n'était pas écrit d'avance. Aurait-elle pu être victorieuse ? Nul ne peut le savoir et il ne s'agit pas de réécrire l'histoire. Mais, ce qui est sûr, c'est qu'en enfermant les mineurs dans un conflit sectoriel, centré autour du charbon, les dirigeants syndicaux ont contraint les mineurs à se battre seuls et d'une seule main. Alors que ceux que visait Thatcher, ce n'était pas seulement les mineurs, mais toute la classe ouvrière à qui il s'agissait de faire avaler les mesures d'austérité, de suppressions d'emplois, de réductions du niveau de vie, que l'on a vu appliquer par la suite.

L'idée suivant laquelle il aurait suffi aux mineurs d'arrêter la production de charbon apparaît aujourd'hui dans toute son absurdité, alors que le pays importe 70% de sa consommation en charbon, qui a d'ailleurs considérablement baissé. Pourtant, c'est sur ce seul objectif que les mineurs se sont battus, car c'est le seul objectif qui leur ait été offert, y compris par ceux, comme Scargill, dont la presse de l'époque faisait des "rouges".

Mais pendant qu'ils s'épuisaient à la tâche virtuellement impossible d'appliquer cet objectif, les mineurs se privaient du temps et de l'énergie qu'ils auraient pu utiliser à rechercher des compagnons de lutte dans le reste de la classe ouvrière. Parce que pour cela, il aurait fallu avoir autre chose à offrir aux travailleurs que la perspective de maintenir la production de charbon à tout prix ; il aurait fallu pouvoir leur offrir la perspective d'une riposte contre l'ensemble de la politique antiouvrière de la bourgeoisie, avec des objectifs qui répondent aux problèmes et aux inquiétudes de l'ensemble des travailleurs.

Armés d'une telle perspective, les mineurs auraient pu avoir, de par leur nombre et leur présence physique aux quatre coins du pays, la force d'entraîner derrière eux d'autres couches de la classe ouvrière, et du coup d'opposer à la bourgeoisie britannique une arme à la mesure de l'enjeu réel du conflit.

D'ailleurs, dans les premiers mois, le gouvernement lui-même a montré à plusieurs reprises sa crainte que le mouvement prenne un tel tour, en particulier par sa prudence dans le recours à la répression dans les premiers temps, puis par son choix de céder aux revendications d'autres couches de travailleurs plutôt que risquer un second front.

Mais les dirigeants syndicaux, même ceux d'apparence la plus radicale, ont pris grand soin d'étouffer les possibilités d'extension et de généralisation que le mouvement portait en lui. Mais cela en soi ne pouvait étonner. Pour offrir une telle perspective au mouvement, il aurait fallu des dirigeants pas seulement "forts en gueule" comme Scargill aimait se montrer, mais prêts à passer outre aux règles et aux institutions de la bureaucratie syndicale, en s'appuyant sur la mobilisation et la combativité des mineurs pour s'adresser à l'ensemble de la classe ouvrière pardessus la tête de leurs dirigeants.

Le drame de la grève des mineurs, c'est qu'il ne s'est trouvé personne ayant à la fois la volonté politique et les moyens militants d'offrir une telle perspective aux grévistes, et qu'à défaut, les militants les plus radicaux de l'époque, y compris dans les rangs révolutionnaires, se sont contentés de se placer de façon plus ou moins ouverte à la remorque de Scargill.

François ROULEAU

France Télécom

UNE MANIFESTATION ANIMÉE SURTOUT PAR LES AGENTS VENUS DE PROVINCE

Le samedi 19 mars à Paris, quelques milliers d'agents de France Télécom ont manifesté pour dire leur refus de l'application de la loi Quilès (ancien ministre PS) datant de 1990, avec ses classifications qui individualisent les salaires, ses nouvelles règles de gestion qui mettent en cause entre autres les mutations et l'égalité à l'avancement, et pour dénoncer les suppressions massives d'emplois prévues par la direction générale. En fait, il y a toujours dans la tête des agents le risque de la privatisation annoncée par le ministre Longuet en juillet 1993, risque reculé depuis, suite à la grève du 12 octobre à laquelle 75 % du personnel avait participé. Mais toute la politique actuelle de rentabilisation de la direction ne fait que confirmer ces craintes.

Cette manifestation était moitié moins nombreuse que celle du 25 janvier dernier, à Paris aussi, à laquelle CGT et SUD avaient appelé ensemble. Cette fois, elle était appelée par la fédération syndicale SUD et le "Comité national des agents de France Télécom", comité mis en place en février dernier suite au refus des fédérations CGT et FO de déposer un préavis de grève national. Il regroupe, outre les militants de SUD, quelques militants de la CGT et des non-syndiqués, en particulier en province.

Car c'est surtout en province que les réactions sont les plus combatives et la manifestation l'a bien montré : en effet, les trois quarts des manifestants venaient de province avec de fortes délégations de Bretagne, de Lyon, de Toulouse et du Languedoc-Roussillon.

Après avoir manifesté de Montparnasse à la Direction générale de France Télécom dans le 15e arrondissement, puis au ministère, environ 150 participants se sont réunis pour discuter de la suite à donner : la CGT ayant annoncé par diffusion de tracts dans les centres une possible journée nationale de grève début avril à La Poste et à France Télécom, les présents ont décidé d'appeler tous les agents à y participer si cet appel se confirmait. La discussion a aussi porté sur la manière de montrer le refus de la réforme par le personnel, par exemple en ne prenant pas les nouvelles classifications et en gardant l'ancienne situation (comme c'est possible encore pendant quelques années).

Ce qui est sûr, c'est qu'il y a toujours dans les services de France Télécom un certain mécontentement face à cette réforme et aux attaques qu'elle entraîne. Mais il a du mal aujourd'hui à s'exprimer de façon générale, les services étant très éclatés sur l'ensemble du territoire, et la politique des fédérations syndicales, qui jouent à la guéguerre, ne favorisant pas le mouvement du personnel.

Correspondant LO

Renault (Flins - 78)

PAS DE PAUSE DANS LES LICENCIEMENTS

Le 14 mars, la direction de Renault a purement et simplement licencié un travailleur du magasin des pièces de rechange, à Flins.

Le prétexte invoqué : il aurait été vu en train de dormir pendant la pause de 16 h 30. Or, en période de Ramadan, la pause de l'atelier a été déplacée... à 18 h 40 ! Cela semble suffire aux responsables du secteur pour affirmer que le travailleur a commis une faute. D'ailleurs, il est licencié, CQFD !

Voilà l'attitude que ces cravatés ont eue devant les camarades d'atelier du travailleur licencié et les délégués venus leur demander des comptes. Ils éprouvaient pourtant quelque difficulté à cerner la "faute" et devaient avoir d'autant plus de mal à rassembler leurs idées que le débrayage rassemblait une soixantaine d'ouvriers (sur 180) dans l'équipe. Une trentaine de travailleurs de l'autre équipe ont débrayé à leur tour.

La direction du secteur s'est entêtée dans sa décision, y compris devant le témoignage d'une personne du secteur affirmant que notre camarade n'avait pas pu prendre sa pause à 18 h 40 pour des raisons de travail.

Renault semble avoir des problèmes pour trouver les victimes qui lui permettront de boucler son plan de réduction d'effectifs de l'année. Après s'être débarrassée des travailleurs les plus exposés, malades, fragiles, la firme s'en prend à tous ; en Sellerie, il y a trois semaines, un travailleur recevait un avertissement pour trois retards dans l'année !

Les lois ne gênent guère les patrons dans leurs attaques contre les travailleurs, mais dans le cas présent, ceux de Renault risquent de réaliser qu'ils sont allés un peu loin... A moins que, malgré la légendaire rapidité de la justice, nous soyons allés leur demander des comptes bien avant... pour cela et pour tout le reste !

Correspondant LO

Cézus-Chimie (Jarrie - Région de Grenoble)

LES TRAVAILLEURS RESTENT MOBILISÉS

Lundi 14 mars, le Comité d'entreprise extraordinaire n'avait pu se réunir suite à l'invasion de la salle par les travailleurs refusant d'accepter les propositions de mutations et de baisse des salaires (voir article *LO* n° 1341).

Le lendemain, quatre ouvriers apprenaient que la direction avait porté plainte contre eux pour *"séquestration"*. Mercredi 16 mars, ces quatre ouvriers prenaient à tour de rôle par téléphone contact avec la gendarmerie pour dire qu'ils répondraient à la convocation, pas seuls, mais à 70. Et pour cela, une manifestation était d'ailleurs prévue pour le mardi 22 mars. Mais le jeudi 17, les travailleurs apprenaient que le patron avait retiré sa plainte...

Une nouvelle assemblée générale s'est déroulée lundi 21 mars, date de la réunion ordinaire du CE. 70 travailleurs se sont réunis et ont réinvesti la salle de réunion, réaffirmant leur refus du plan social. Comme un huissier avait été repéré dans des locaux voisins, les ouvriers décidèrent d'évacuer la salle pour aller voir à quoi il ressemblait. Après une demi-heure de discussion sous les fenêtres, ils ont décidé un passage dans les bureaux puis se sont rendus à la conférence de presse qu'ils avaient convoquée à 16 h. Et ils ont répété aux journalistes leur refus du plan social, de toute négociation sur une baisse des salaires ou sur des mutations.

Correspondant LO

Poste du 17e arrondissement (Paris)

UNE JOURNÉE PAS COMME LES AUTRES

Dans le 17e arrondissement de Paris, la distribution du courrier va être à nouveau restructurée. Déjà, il y a 4 ans, une première restructuration avait amené à ce que le courrier ne soit plus distribué qu'une fois par jour au lieu de trois fois auparavant. Cela avait permis à La Poste, en gagnant sur le temps de déplacement des facteurs, de passer de 276 tournées de facteurs à 196.

Une nouvelle restructuration devrait se mettre en place le 28 mars.

Jusqu'ici le mécontentement des facteurs devant la pagaille qu'occasionnera cette restructuration était réel mais ne s'était pas exprimé. Mercredi 16, devait avoir lieu la *"vente des quartiers"*, c'est-à-dire l'attribution des tournées selon l'ancienneté. Après un vote quasi unanime, nous avons décidé de demander le report de cette *"vente"*. Et devant l'obstination du directeur à vouloir la faire tout de même, nous l'avons empêchée en faisant un bruit tel qu'il ne pouvait plus se faire entendre. Il lui a tout de même fallu 4 heures de chahut pour se décider à l'annuler.

Par contre, le lendemain, le directeur a sorti une note de service disant que les tournées seraient attribuées à qui viendrait les réclamer individuellement. Cette note de service a été ressentie comme un coup bas. Et le vendredi, nous avons décidé à 6 heures 30 en assemblée générale, d'attendre le directeur pour lui faire retirer sa note. Il est arrivé à 8 heures 30 et, devant le nombre de facteurs présents, s'est réfugié dans un bureau de chefs.

Dès qu'il est entré, une table s'est trouvé poussée devant la porte. Personne n'avait l'intention de le séquestrer, mais personne n'avait l'intention de le libérer non plus. Le bureau avait bien une seconde porte, mais ce monsieur et son adjointe ne voulaient pas sortir par la *"petite porte"*.

Toute la journée l'ambiance était bon enfant, nous avons mis de l'animation devant le bureau des chefs, inventé des chansons, improvisé un casse-croûte devant le nez du directeur.

Il a fini par sortir par la *"petite porte"*... à 17 heures. Mais sans jamais dire qu'il retirerait la note. Il s'est contenté de dire qu'il recevrait les syndicats le lundi.

Le lundi, il a annoncé qu'il suspendait la note de service et qu'il n'y aurait pas de retenue de salaire (ce qui était la moindre des choses puisque lui non plus n'avait pas travaillé), à condition que nous acceptions une *"vente des quartiers"* et que la restructuration soit en place à la date prévue, le 28 mars.

Un vote a été organisé pour la grève à partir du jour de la mise en place de la restructuration. Ce vote a été légèrement majoritaire pour la grève.

Et, si nous ne savons pas encore ce que donnera la grève, ce qui est sûr, c'est que nous avons relevé la tête et que le directeur n'est pas prêt d'oublier sa journée avec nous. Nous non plus.

Correspondant LO

Affaire Viviane Borderie

LE PROCÈS AURA LIEU MARDI 29 MARS

C'est finalement le mardi 29 mars à 13 h 30 que l'affaire de la mort de Viviane Borderie, poussée d'un train de banlieue par un contrôleur SNCF, après avoir été empêchée de descendre à sa gare par un autre contrôleur, passera en cour d'appel.

Une centaine de personnes étaient venues au tribunal vendredi 18 mars, date initiale du procès (lire notre article dans *LO* n° 1340). Mais le juge a estimé que cette affaire méritait qu'on y consacre tout le temps nécessaire, dans une salle assez grande pour que tout le monde puisse y assister et qu'il valait donc mieux la reporter à un autre jour.

L'un des avocats de la victime a néanmoins remis au juge le résumé de l'argumentation qu'il compte développer, rappelant notamment toutes les étapes de la procédure judiciaire et la résistance à laquelle ont dû s'affronter les proches de Viviane Borderie, depuis sa mort le 23 mars 1987. Il a également souligné que si le procès a finalement eu lieu en avril 1993, les contrôleurs n'ont été condamnés qu'à de la prison avec sursis, 18 mois pour l'un, 12 mois pour l'autre, alors qu'il s'agit d'un crime, passible de la cour d'assises.

Car le jugement rendu l'an dernier a reconnu le déroulement des faits. Tout le récit de l'altercation par les témoins, repris par le tribunal lui-même, fait ressortir le caractère volontaire des violences exercées par les deux contrôleurs de la SNCF contre Viviane Borderie, violences qui ont provoqué sa mort.

Et c'est parce qu'ils n'admettent pas que la réalité de comportements aussi odieux puisse être étouffée par la direction de la SNCF, lourdement responsable dans cette affaire, et par certains magistrats, que les proches de Viviane Borderie demandent encore une fois à tous ceux qui partagent leur indignation de venir les soutenir lors du procès en appel, le 29 mars à 13 h 30 dans la salle dite "du sang contaminé", escalier K, 2e étage du Palais de Justice à Paris.

Correspondant LO

L'EXPLOITATION AU QUOTIDIEN DANS UN SUPERMARCHÉ

Le Super U de Beauvais s'est installé il y a trois ans dans un nouveau centre commercial. Son patron a embauché au début une dizaine de personnes en contrat à durée indéterminée mais depuis, il ne prend que des CDD pour une année, dans des conditions un peu particulières puisque les annonces à l'ANPE pour ce supermarché précisent systématiquement *"chômeurs depuis plus d'un an ou RMIstes"*.

Une candidate s'est vu refuser un poste, car bien que son dossier de RMI ait bien été déposé à la Caisse d'Allocations Familiales et avait toutes les chances d'être accepté, le patron ne voulait pas *"prendre le risque qu'il soit refusé"* et donc passer à côté des exonérations liées à l'emploi d'un RMIste. La même mésaventure est arrivée à quelqu'un qui n'avait pas tout à fait un an de chômage : pas d'exonération, pas d'embauche.

Nous sommes une dizaine à travailler au Super U en contrat précaire, avec des payes tournant autour de 4 000 F. Car nous sommes toutes à temps partiel : 30 heures. Mais nous en effectuons bien plus. Arriver à 39 h est une chose courante, les dépasser, arriver jusqu'à 50 heures n'est pas si rare. Une jeune de 14 ans, encore à l'école, était venue faire un stage d'entreprise. Son père est venu la retirer au bout de 3 jours, après avoir appris qu'elle avait travaillé 10 heures par jour !

A la pompe à essence par exemple, il faut faire la jauge tous les quinze jours : on arrive le lundi matin à 7 h 30 au lieu de 8 h... Mais la demi-heure n'est pas payée. Et pour récupérer les heures supplémentaires, il faut revenir tout le temps à la charge, sans grand espoir de succès. Les employés embauchés en fixe, eux, subissent des pressions pour qu'ils démissionnent. On leur cherche des fautes professionnelles, ou on leur impose des horaires invraisemblables. L'un d'eux s'est vu convoqué de 8 h à 10 h, puis de 12 h à 14 h, alors que le patron sait qu'il habite à 20 km de Beauvais.

Ce monsieur possède dans la galerie commerçante plusieurs autres magasins. Il a deux voitures de luxe, avec des sièges en cuir blanc : l'exploitation de ses salariés, visiblement, lui rapporte.

Réédition

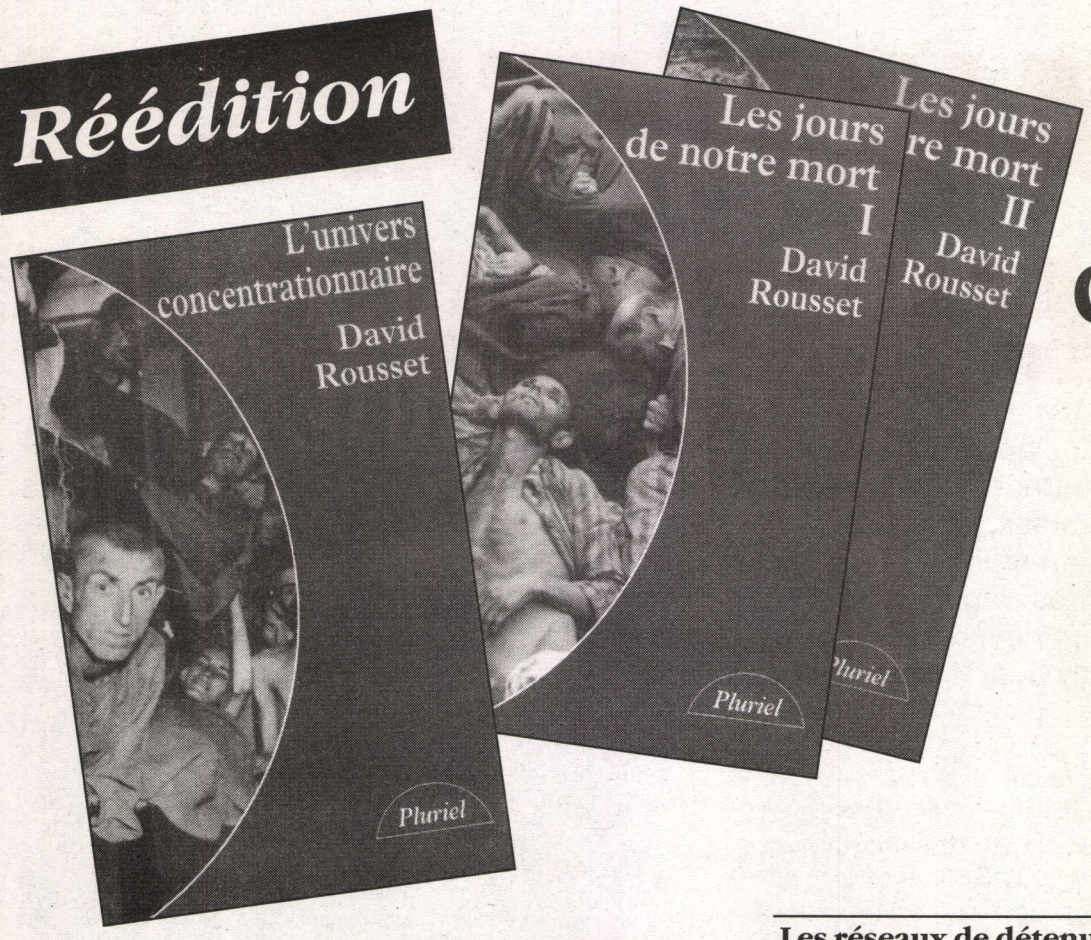

L'Univers concentrationnaire, Les jours de notre mort

de David Rousset

Les éditions Hachette rééditent dans la collection *Pluriel* les textes publiés en 1945-1946 par David Rousset sur les camps nazis : l'essai *L'univers concentrationnaire*, et le roman *Les jours de notre mort*.

Militant trotskyste d'avant-guerre, David Rousset fut arrêté en 1943 par la Gestapo, torturé puis déporté en Allemagne dans différents camps nazis : Porta Westphalica, Neuengamme, les mines de sel de Helmstedt et finalement Buchenwald d'où il sortit en 1945 dans un état cadavérique (il avait perdu 50 kilos), malade du typhus et, un temps, amnésique.

Il devait se lancer après-guerre dans l'aventure sans lendemain du Rassemblement Démocratique Révolutionnaire, sorte de PSU avant l'heure, pour rallier plus tard le mouvement... gaulliste.

L'univers concentrationnaire, publié à l'origine dans une revue d'extrême-gauche, explique ce que fut le système concentrationnaire dans la conception des nazis : d'abord moyen de réprimer et briser les militants ouvriers, communistes, socialistes et syndicalistes, il allait s'élargir à tous les opposants d'un régime nazi lancé à la conquête de l'Europe et devenir, en même temps, l'instrument de la "solution finale" : l'extermination des Juifs d'Europe. Ce texte, assez court, constitue une sorte d'introduction à la lecture du récit *Les jours de notre mort*, de fait un immense rapport sur les camps de concentration nazis (cette édition de poche compte un millier de pages).

Ce livre fut l'un des premiers à montrer la déshumanisation du système mis au point par l'administration nazie. Comme bien d'autres consacrés depuis à cette période, il fait revivre cette véritable loterie humaine que furent les camps, où une petite blessure, un coup de fatigue, la démoralisation pouvaient se transformer en ticket pour la mort. Celle-ci frappait bien plus facilement les hommes isolés, livrés à eux-mêmes, ayant perdu tout espoir dans un monde aussi absurde.

Les réseaux de détenus : politiques contre droits communs

Car, à la différence de bien d'autres récits, il montre aussi qu'à l'intérieur des camps, s'organisèrent des réseaux de détenus, bien décidés malgré tout à se protéger collectivement des exactions et envisageant même de s'insurger. David Rousset connut ces réseaux. Ils furent souvent mis en place par les premiers arrivants, ici ceux du Parti Communiste Allemand. Au moment où Rousset arriva dans les camps, ils comptaient plus de dix ans d'expérience de survie.

Quand, un peu avant la guerre, les camps s'agrandirent pour recevoir un nombre croissant de déportés, les nazis ne conservèrent que le sommet de la machinerie concentrationnaire et déléguèrent l'appareil subalterne ("chefs d'équipe", "chefs de blocks", "kapos") aux détenus qui leur semblèrent alors les plus proches : les "verts", c'est-à-dire les prisonniers de droit commun. Il s'ensuivit une lutte à mort entre les différents courants politiques et les "verts" pour contrecarrer leur influence et s'emparer des postes.

Rousset relate quelques-unes des discussions du milieu des PC staliniens. Entre un communiste allemand d'avant 1933, un communiste français recruté pendant le Front Populaire et un autre gagné au moment de la Résistance, il y avait bien des décalages. Où devait passer leur solidarité ? Selon les critères d'avant 1933 (*"classe contre classe"*) ? Selon ceux du Front Populaire (la gauche et quelques-uns de ses alliés bourgeois) ? Ou bien celle de la Résistance regroupant tous les "patriotes" (on vit ainsi un Marcel Paul, futur ministre communiste de la France d'après-guerre, offrir sa protection au grand patron Marcel Dassault) ?

La lutte pour les postes dans l'encadrement subalterne des camps

En outre, tous n'avaient pas la même trempe. Occuper des places dans l'appareil subalterne des camps n'était pas sans présenter des risques de pourrissement. Mener la bataille politique pour ne pas être victime du pouvoir nazi était, certes, une condition de survie. Le livre montre que tous les courants politiques, des communistes staliniens à la droite la plus conservatrice, s'organisèrent d'une façon ou d'une autre pour essayer de se protéger, en prenant leur ponction sur tous les trafics du camp, à commencer par les trafics de nourriture, ce qui permettait de doubler les rations de camarades affaiblis, mais également en faisant jouer leur influence pour faire retirer des listes de transferts leurs amis, alors remplacés par des détenus moins protégés. Les staliniens, fidèles à eux-mêmes, usèrent parfois de cette influence pour régler des comptes avec certains de leurs opposants, y compris dans leurs propres rangs.

Le mérite du livre est certainement de montrer à la fois dans quel abîme la machine capitaliste, quand elle est affolée et déboussolée par la crise économique, peut brutalement plonger l'humanité ; mais aussi que, même dans cette situation extrême, la résistance reste possible.

Jacques FONTENOY

L'univers concentrationnaire *(un volume de 190 p.)*, Les jours de notre mort *(en deux volumes, 999 p.), collection Pluriel, Editions Hachette, 180 F ; l'ensemble dans un coffret, mais chaque volume est détaillable.*

Réédition

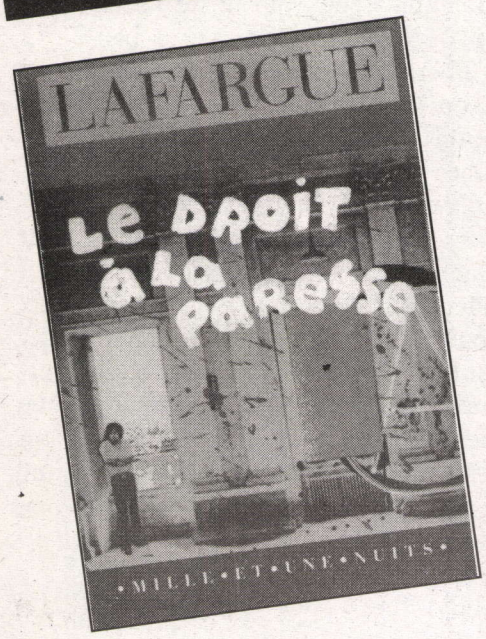

Le droit à la paresse de Paul Lafargue

Paul Lafargue, militant socialiste, né en 1842, rallia, à la fin des années 1860, Karl Marx, dont il épousa l'une des filles, Laura. A cette époque, il fut certainement un des meilleurs défenseurs des idées de Marx et Engels en France. Fondateur avec Jules Guesde du premier parti ouvrier de ce pays, il joua un rôle de premier plan jusqu'à sa mort en 1911.

Journaliste et vulgarisateur socialiste, il excellait dans le pamphlet. Il dénonçait, en termes corrosifs et sur un mode souvent paradoxal, la dictature du Capital et plaidait la cause du communisme (parfois appelé à l'époque, collectivisme). Le plus diffusé de ces pamphlets, qui allaient former des générations d'ouvriers, est ce *Droit à la paresse,* paru pour la première fois pendant l'année 1880.

Le lecteur peut être surpris par le ton provocant de ce pamphlet où Lafargue, prenant à contre-pied bien des préjugés, s'attaquait à l'une des revendications des ouvriers parisiens pendant la révolution de 1848 : le droit au travail, que les exploiteurs avaient exaucé à leur manière : les ouvriers travaillaient 10 ou 12 heures par jour.

Qu'un homme du camp des travailleurs réclame le droit à la paresse contre une bourgeoisie habituellement caricaturée comme "oisive" peut sembler paradoxal. Mais, dix ans après la Commune, la classe ouvrière était à un tournant de son histoire.

L'ouvrier qualifié de la génération précédente, militant, ou donnant le ton dans son atelier grâce à ses compétences professionnelles, devenait minoritaire au sein d'une masse d'ouvriers non qualifiés et sans traditions. Les syndicats recréés vers 1876 ne furent légalisés qu'en 1884. En 1880, ce pamphlet faisait partie des premiers écrits destinés à aider quelques poignées de militants du nouveau Parti Ouvrier lancé par Guesde et Lafargue à forger la conscience d'une nouvelle génération.

Dans une époque particulièrement dure, où trop d'ouvriers n'avaient qu'une obsession, travailler pour pouvoir manger et donner à manger à leur famille, sans autre perspective, Lafargue frappait fort pour éveiller les consciences. Pour s'émanciper, disait-il, la classe ouvrière devait lever *"sa force terrible"* pour défendre *"à tout homme de travailler plus de trois heures par jour"*.

Ce pamphlet a servi à plusieurs générations de travailleurs d'introduction aux idéaux communistes. Certains passages ont vieilli, mais il conserve encore assez de fraîcheur pour rappeler que l'idéal communiste, c'est la libération de l'humanité du travail pour ne plus perdre sa vie à la gagner.

J. F.

Le Droit à la paresse *de Paul Lafargue. Ed. Mille et une nuits, 78 pages, 10 F.*

Algérie

MANIFESTATION CONTRE L'INTÉGRISME

Ils et elles étaient des dizaines de milliers (50 000 d'après la presse) à manifester mardi 22 mars dans les rues d'Alger contre l'intégrisme. La manifestation était en grande partie constituée de femmes, pour la plupart sans fichu sur la tête, pour montrer qu'elles comptent résister aux pressions des groupes islamistes, menaçant, entre autres depuis quelques semaines par voie d'affichettes, de représailles, voire de mort, celles qui ne se plieraient pas à leur loi. Des manifestations avaient lieu au même moment dans d'autres villes du pays.

La veille un commando intégriste était entré dans le local d'un journal, à Alger, et avait abattu deux employés et blessé trois autres, faute de trouver le directeur auquel étaient destinées leurs balles. Le directeur était au même moment à l'enterrement d'un autre journaliste assassiné quelques jours plus tôt. Le vendredi précédent, le train de Bejaia à Alger avait été arrêté par un commando et plusieurs wagons incendiés après que le commando en eut fait descendre les passagers. Et quelques heures après la manifestation, ce sont deux étrangers, des Français, qui ont été assassinés à l'arme blanche dans leur villa d'Alger. Les actes terroristes menés par les groupes islamistes sont aujourd'hui quotidiens, frappent à l'aveuglette, question d'entretenir un climat de peur en montrant que les groupes armés islamistes peuvent frapper où et quand ils veulent. La population algérienne est prise entre deux feux, entre cette guerre menée par les groupes armés d'islamistes qui voudraient s'imposer au pouvoir et la répression de l'armée, qui ne fait pas de quartier lorsqu'elle traque un groupe d'islamistes ou supposés tels, qui quadrille les quartiers pauvres où précisément les intégristes recrutent, parmi la jeunesse déshéritée. Une répression qui, par sa brutalité, par le fait qu'elle est au service de la défense de l'ordre actuel, c'est-à-dire des inégalités sociales criantes, semble fournir aux groupes armés intégristes plus de recrues qu'elle n'en arrête ou n'en abat sur place.

Mais il est plus facile de commettre des attentats-surprises, de mener un genre de guérilla contre l'armée, que de terroriser ou contrôler tout un peuple. Le nombre de femmes et d'hommes qui ont manifesté dans les rues d'Alger et d'autres villes le mardi 22 mars le prouve.

L'appel à manifester avait été lancé initialement par les organisations de femmes algériennes, et avait été soutenu ensuite par plusieurs partis et par le syndicat UGTA qui appelait à des débrayages. Ces leaders politiques et syndicaux qui s'étaient associés à l'appel à la manifestation et donnaient le ton dans leurs interviews à la radio ou à la presse, d'un Saïd Sadi, leader du RCD (Rassemblement pour la Culture et la Démocratie), au leader de l'UGTA, Benhamouda, ne parlent que de recours à l'armée pour sauver de l'intégrisme, et ne reprochent au pouvoir en place que son prétendu manque de fermeté vis-à-vis des islamistes (les libérations de prisonniers, ou les tentatives de négociation).

Mais si des dizaines de milliers de manifestants sont descendus dans la rue, c'est probablement qu'ils ne font pas seulement ou totalement confiance à l'armée pour les sauver. Sinon, il leur suffirait de laisser faire. Et même si les leaders politiques dits d'opposition et les dirigeants syndicaux se gardent de toute contestation sociale, et ne parlent que d'ordre et de "défense de l'Algérie", l'inquiétude des manifestants n'est probablement pas limitée à la seule "insécurité" : elle est aussi l'inquiétude face à la crise économique, au chômage, à l'accroissement de la misère, à l'absence d'avenir pour les jeunes, dont se servent les démagogues islamistes pour recruter.

Les dizaines de milliers de manifestantes et manifestants qui sont descendus dans la rue à visage découvert en sachant, dans le contexte terroriste actuel, que cela pourrait leur valoir des représailles mortelles, montrent que nombreux sont ceux qui ne se laissent pas impressionner par les menaces. Plus nombreux sûrement que les fanatiques de l'extrême droite religieuse.

Ils représentent une force, un gage précieux pour l'avenir, s'ils s'en trouvaient suffisamment parmi eux pour s'en prendre non seulement aux lois et règlements religieux réactionnaires que les intégristes voudraient leur imposer, mais au régime actuel lui-même et aux injustices sociales qui sont la cause première de la crise.

Olivier BELIN

Zebar Nocerdine / Gamma

Lors de l'enterrement à Oran, ces jours-ci, d'un homme de théâtre abattu par les intégristes.

Corée du Nord

LES USA RENFORCENT LEUR PRESSION

La tension est brusquement remontée entre la Corée du Nord et les Etats-Unis.

Suspectant la Corée du Nord de mettre au point une arme nucléaire et lui reprochant de refuser aux experts internationaux l'accès à plusieurs de ses sites stratégiques, le gouvernement américain a haussé le ton. Il menace aujourd'hui, si le régime de Pyongyang persiste dans son refus, de déployer des batteries de missiles Patriot en Corée du Sud et de renforcer sur place les troupes américaines qui comptent déjà plus de 35 000 hommes. Face à cela, le maréchal Kim Il-sung, chef de la Corée du Nord, a répondu en menaçant à son tour de se retirer complètement des accords internationaux sur la non-prolifération des armes nucléaires, voire de *"répondre à la guerre par la guerre"*.

Certes, il y a là sûrement beaucoup de bluff. Ces menaces font partie du jeu que mènent les grandes puissances, les Etats-Unis en tête, pour imposer au reste du monde leur contrôle sur la production et le commerce des armes nucléaires, acceptant que certains pays puissent en disposer et d'autres pas. Un contrôle qui vise également à s'assurer le monopole d'un commerce très lucratif, celui des armes en général. Or, les grandes puissances soupçonnent aujourd'hui la Corée du Nord d'être capable de fabriquer des missiles sophistiqués et même d'avoir conclu des marchés pour les vendre à certains pays du Moyen-Orient et à la Libye. Vrai ou faux ? En tout cas, le régime de Pyongyang, qui était engagé dans des négociations politiques avec le gouvernement américain, semble à cette occasion vouloir laisser monter les enchères.

Quant au gouvernement américain, jusqu'où est-il décidé à aller dans cette partie de bras de fer, il est difficile de le dire. Reste que la guerre du Golfe contre l'Irak l'a récemment montré : les Etats-Unis et les grandes puissances, dans leur volonté d'imposer leur loi, n'hésitent parfois pas à entraîner toute une région du monde dans les horreurs de la guerre.

R. M.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995